

Section B

3. L'importance de la traduction dans l'enseignement du FLE : de la méthode traditionnelle à l'approche communicative

Avant de pouvoir confirmer l'intérêt pédagogique que représente la traduction professionnelle pour l'apprentissage du FLE, il convient de se pencher sur sa place dans l'enseignement des langues à travers les siècles. Dans les chapitres suivants, nous nous attacherons à retracer les grandes lignes historiques concernant la place de la traduction dans l'enseignement du FLE depuis la méthode traditionnelle jusqu'au début des années 80. Ensuite, nous passerons en revue certaines approches tirées de l'enseignement de la traduction et de l'interprétation dans les instituts spécialisés, pour finalement défendre l'application d'une traduction interprétative en cours de langue.

La traduction faisait partie intégrante de la méthode traditionnelle. Comme cela a généralement été le cas dans l'apprentissage du grec et du latin, l'apprentissage d'une langue étrangère passait (selon Boyer, Butzbach, Pendanx)¹ « traditionnellement [...] par la traduction ou l'assimilation de séries d'équivalences sémantiques, lexicales ou grammaticales » dans la langue source et la langue cible, sans se soucier des interférences avec des autres langues. J.P. Cuq et I. Gruca² confirment que la traduction occupe une place importante dans cette approche, bien que son objectif principal se limite à appliquer les règles de grammaire et le vocabulaire introduits dans la leçon. Des extraits littéraires servaient de matériel lors de cette traduction.

Au XX^e siècle, le besoin croissant de communiquer avec différentes populations à des fins commerciales favorise la naissance de la méthode dite *directe*. On distinguait très

¹ Boyer, Butzbach, Pendanx, 1990 : 103

² Cuq et Gruca, 2003 : 234

Partie I, Section B, Chapitre 3 : L'importance de la traduction dans l'enseignement du FLE : de la méthode traditionnelle à l'approche communicative

clairement les « langues vivantes » des « langues mortes »¹, abandonnant ainsi pratiquement l'enseignement littéraire pour ces premières. Comme la langue étrangère constituait le seul moyen de communication sans se servir de la langue maternelle, la traduction n'avait aucune place dans cette méthode. Elle n'a pas non plus occupé de place centrale dans la *méthode audio-orale*, basée sur la répétition de « structures de base »². Cette méthode est aujourd'hui sévèrement critiquée en raison de l'absence de tout contexte qui entoure ces phrases répétées, et, toujours selon J.P. Cuq et I. Gruca, en raison du fait que cet « apprentissage privilégie la forme au détriment du sens »³.

Toute une série de méthodes audiovisuelles ont vu le jour dans les années soixante, dont une méthodologie européenne, appelée SGAV (structuro-globale audiovisuelle). L'image occupe une place importante dans ces méthodes audiovisuelles et elle est censée compenser d'une certaine manière l'absence de la langue maternelle en cours. Toute traduction était généralement exclue de cette méthodologie. Elle constitue un progrès par rapport aux méthodes précédentes car elle renferme généralement un contexte particulier (appelé *situation de communication*). Bien que la forme structurale prédomine, le sens est alors pris en considération.

M. Ballard revient sur l'exclusion de la langue maternelle au sein de ces approches directe et audiovisuelle :

*On a donc donné priorité à l'oral et à l'acquisition intuitive du langage sans référence à un autre système. Le sens des mots et des phrases, la valeur des structures ressortent de leur mise en équation directe avec le réel et en particulier avec une situation, l'idée étant qu'il faut penser dans la langue étrangère.*⁴

Quoique noble, l'objectif évoqué ci-dessus, à savoir de *penser dans la langue étrangère*, n'est pas facile à atteindre. En effet, contrairement à l'acquisition de la langue maternelle où il s'agit du premier système langagier qui se met en place, lors de l'appropriation de la

¹ Ibid. : 236

² Cuq et Gruca, 2003 : 239

³ Ibid. : 240

⁴ Ballard, 1988 : 37

Partie I, Section B, Chapitre 3 : L'importance de la traduction dans l'enseignement du FLE : de la méthode traditionnelle à l'approche communicative

langue étrangère, ce nouveau système est forcément perçu à travers le filtre de la langue maternelle ou des autres langues déjà apprises ou acquises qui en dictent les règles. La nouvelle langue est constamment comparée à celles-ci et les apprenants opèrent par déduction par rapport à la langue maternelle (ou l'anglais pour le groupe cible) qui sert de référence de toute compréhension et expression. Il est donc illusoire de vouloir bannir la traduction ou l'emploi de la langue maternelle ou de toute autre langue de référence de la classe, l'important étant d'apprendre comment traduire. Ainsi, l'argument selon lequel il faut éviter la traduction en cours de langue, sous peine de renforcer la recherche de correspondances, n'est pas valable dans le cadre de la traduction axée sur le sens que nous enseignons. Pour éviter des énoncés inintelligibles ou de se retrouver bloqués au moment de l'expression, les étudiants doivent acquérir la capacité de se faire comprendre en dépit d'une absence de traduction formelle.

Quoi qu'il en soit, le fait de sanctionner l'emploi des langues de référence n'empêchera nullement l'apprenant de s'en servir, ne serait-ce que mentalement. Dans l'enseignement de la traduction à vue, les autres langues sont donc valorisées : en effet, possédant en anglais des ressources de vocabulaire et de structures plus riches que dans toute autre langue étrangère apprise par la suite, l'apprenant anglophone, voire plurilingue, peut ainsi à priori se libérer de toute difficulté potentielle liée au sens et à sa compréhension du texte pour se consacrer pleinement à la reformulation du message en français. Cependant, l'apprentissage de la traduction à vue lui apprendra à constamment se garder d'utiliser l'anglais comme référence lors de la reproduction, car son intuition linguistique dans cette langue l'induit fréquemment en erreur. Les étudiants plurilingues à qui nous avons affaire ont à priori plus de facilité lors de la reproduction, comme ils ont en général déjà pris conscience de la relativité de toute langue de référence.

Heureusement la méthode directe n'a pas pour autant été jetée aux oubliettes, car elle a certains mérites reconnus que nous exploitons encore aujourd'hui. Au lieu de systématiquement traduire depuis l'anglais, pratique qui ne ferait que développer chez les étudiants de fâcheuses habitudes de transfert qui les rendent vulnérables aux interférences lors d'une traduction mentale, rien n'est plus naturel que de se servir des images et de

Partie I, Section B, Chapitre 3 : L'importance de la traduction dans l'enseignement du FLE : de la méthode traditionnelle à l'approche communicative

leur environnement pour apprendre certains aspects d'une langue. De plus, une traduction est souvent insuffisante pour s'appropriier les nuances de sens, d'où l'intérêt de la paraphrase et des dictionnaires unilingues. Or, étant donné que les étudiants ont tendance à traduire mentalement dans tous les cas, une traduction en cours peut faire gagner du temps, du moment qu'il ne s'agit pas d'une traduction mot à mot. Notre dessein est donc précisément d'accompagner les étudiants dans leur traduction mentale à travers un enseignement explicite de la traduction, et de leur apprendre comment faire le lien entre la nouvelle langue et leurs autres langues sans tomber dans le piège de la littérarité en succombant aux interférences. Leur connaissance des autres langues, qui constitue un atout dans leur apprentissage, peut également freiner leurs progrès s'ils n'ont pas explicitement appris à rompre avec l'habitude fort néfaste de la traduction littérale.

Avant d'aborder cet enseignement de la traduction, il convient d'examiner la place qu'occupe la traduction dans l'approche didactique qui fait encore école à ce jour. L'avènement de *l'approche communicative* au début des années 1980 a révolutionné l'enseignement des langues étrangères. Outre l'acquisition d'une compétence linguistique, cette approche vise à transmettre une *compétence communicative*, terme apparu dès la fin des années 1960¹ ou encore d'une *compétence pragmatique*². En comparaison avec les méthodes SGAV, l'accent n'est plus du tout mis sur les aspects identiques lors de l'apprentissage du français selon cette approche communicative. Il ne s'agit plus de se contenter de répéter des structures aléatoires ; elle vise à combler un besoin de communication en situation réelle et à mettre en œuvre une fonction communicative donnée. Encore généralisée aujourd'hui, l'approche communicative fournit selon nous un contexte propice à l'introduction de l'enseignement de la traduction à vue, car cette technique vise justement à exploiter ce que J.C. Richards qualifie de « fonction interactionnelle de la conversation »³, c'est-à-dire le besoin de communiquer un sens.

¹ Hymes, 1968 : 7 ; 1972 : 281

² Cook, 1988

³ Richards, 1983 : 249

4. La traduction dans l'approche communicative et au-delà

J.P. Cuq et I. Gruca¹ constatent à juste titre que les traducteurs professionnels font généralement preuve d'un certain scepticisme vis-à-vis du type de traduction utilisé dans l'enseignement des langues étrangères, appelée *traduction pédagogique*, et qu'ils déplorent l'absence de sens et de contexte dans ce type d'exercice, souvent réduit à un simple « transcodage », très propice aux interférences linguistiques. Ils rejettent également les exercices traditionnels de traduction écrite appelés thème et version, sous prétexte qu'ils risquent d'être trop littéraux, dénués de spontanéité, ce qui est probablement imputable à une utilisation abusive de dictionnaires bilingues dans la recherche d'équivalences fixes dans les deux langues. Or, ce n'est pas la pratique de la traduction en elle-même qui doit être remise en cause mais une telle utilisation de la traduction qui va selon nous à l'encontre de notre objectif premier, lequel ne consiste pas à vérifier la conformité à la langue source, mais celle au sens de l'original.

Au sein de la méthode communicative, nous assistons donc fréquemment à une sorte de réticence quant à l'efficacité de l'enseignement de la traduction et certains enseignants prétendent même qu'il serait plus efficace de consacrer du temps à des « activités de communication ». Cet argument serait entièrement fondé s'il s'agissait d'une démarche de traduction irréfléchie et purement linguistique, qui présente effectivement le véritable danger d'inculquer les réflexes du transcodage systématique aux étudiants. C. Klein-Braley² évoque les défauts des examens de traduction en Allemagne où il s'agit de traduction de textes littéraires tronqués, ce qui pose le problème de la littéralité de la traduction.

Cette pratique s'applique aussi bien à l'apprentissage sanctionné par les examens qu'elle évoque. De plus, ce cas est loin de se cantonner à ce pays (nous savons d'expérience qu'une telle pratique est largement répandue en France et ailleurs, hors institut spécialisé). Le résultat n'est ni une aptitude à la traduction, ni une amélioration de la

¹ Cuq et Gruca, 2003 : 361-362

² Klein-Brayley, 1996 : 18

Partie I, Section B, Chapitre 4 : La traduction dans l'approche communicative et au-delà

compétence communicative en langue étrangère des étudiants et une telle démarche jette un véritable discrédit sur tout enseignement de la traduction hors institut spécialisé. De plus, le fait de répéter ce qui a été dit sans déverbaliser¹ défavorise chez l'apprenant une communication spontanée et réfléchie. Or, l'approche de la traduction que nous prôtons vise justement à réhabiliter la traduction dans les cours de langues, non sans en renouveler l'approche pédagogique. En effet, la traduction du sens telle que nous la concevons s'inscrit pleinement dans une approche didactique communicative². La traduction professionnelle, comme l'interprétation, est un véritable acte de communication et toute formation à la traduction qui se respecte se doit de tenir compte de la situation professionnelle. La traduction, même en cours de langue, doit donc considérer le texte à traduire dans sa totalité, prendre en considération la finalité du texte, le client derrière le texte et le public visé par le texte, en somme le contexte pragmatique et référentiel³.

Néanmoins, en dépit d'une réticence pour le moins théorique ressentie dans la littérature didactique envers l'enseignement de la traduction, force est de constater que cette forme de traduction se pratique bel et bien dans la plupart des lycées et des institutions universitaires. Qu'elle s'inscrive dans une optique de perfectionnement linguistique ou de formation à la traduction, cette forme de traduction dite traduction pédagogique a doublement échoué. D'une part, ce type de formation donne aux étudiants l'impression erronée qu'ils savent traduire (bien que l'approche adoptée soit aux antipodes de celle recherchée dans la traduction professionnelle) ; et d'autre part, les étudiants qui ont appris à segmenter systématiquement chaque phrase en unités linguistiques pour transcoder la langue de référence vers le français auront toujours un handicap à l'expression.

Au vu de la distance qui sépare notre conception de la traduction de celle décrite ci-dessus, nous avons l'intime conviction qu'il faut non pas interdire formellement toute traduction (car elle se fera quand même chez les apprenants, ne serait-ce que

¹ Cf. chapitre 7

² La théorie du sens est aussi connue pour certains sous le nom de *théorie communicative de la traduction* (cf. K. Déjean Le Féal, 1996 : 31).

³ Cf. entre autres chapitre 8 et 9

Partie I, Section B, Chapitre 4 : La traduction dans l'approche communicative et au-delà

mentalement), mais enseigner une traduction du sens. La traduction à vue s'est offerte à nous comme l'exercice idéal pour enseigner cette approche, étant donnée sa nature orale déjà évoquée et le fait qu'elle constitue un atout indéniable en termes d'expression et de gain de temps par rapport à la traduction écrite. De plus, nous tenons à rappeler que malgré les objectifs pédagogiques visés par cette étude, notre approche ne s'apparente aucunement à la traduction pédagogique. Nous insistons sur le fait qu'aucune traduction (ou interprétation), que ce soit en institut spécialisé ou en cours de langue, ne doit constituer un exercice purement linguistique. Autrement dit, l'objectif de cet enseignement est effectivement pédagogique, bien que la méthode de traduction que nous enseignons ne se limite pas à un exercice scolaire : elle tient compte de tous les critères comme en situation professionnelle. Elle est fonctionnelle, interprétative, communicative, il s'agit donc d'une méthode de traduction professionnelle.

Il convient également de remarquer que nous ne suggérons à aucun moment que l'enseignant doit systématiquement tout traduire en cours de langue (d'ailleurs nous donnerons notre avis sur les limites d'une telle démarche comparative)¹. Il est très important que les étudiants fassent le lien entre le concept qu'ils connaissent déjà dans leur langue maternelle ou toute autre langue et son nouveau signifiant en français, démarche qu'une traduction littérale ne permettrait pas. Or, une traduction du sens sous-entend que l'on accepte que la forme sera différente pour désigner un concept identique. Nous aimerions donc à travers des exercices de traduction explicites former les étudiants à parvenir à réexprimer le sens dans une autre langue, sans traduire la *langue* (au sens Saussurien du terme). Ils seront ensuite en mesure d'apprendre de nouvelles formes en langue étrangère et de s'exprimer avec des mots et des structures qui ne ressemblent en rien à ceux de leur(s) langue(s) de référence.

La traduction du sens n'occupe jusqu'à présent aucune place dans l'enseignement du FLE, encore moins la traduction à vue. E. Lavault et K. Déjean le Féal semblent être deux des rares pédagogues qui reconnaissent l'intérêt de l'enseignement de la traduction à des fins pédagogiques, pourvu que ce soit une traduction professionnelle. Bien que Déjean le

¹ Cf. chapitre 5 et 10

Partie I, Section B, Chapitre 4 : La traduction dans l'approche communicative et au-delà

Féal écrit ultérieurement qu'il faut abandonner l'enseignement de la traduction en cours de langue, sous peine « d'entretenir la méprise sur la nature de la traduction » et d' « enraciner des réflexes de littérarité »¹, nous soulignons qu'elle a auparavant² reconnu l'énorme potentiel de l'enseignement de cette approche dans les cours de langues, comme en témoigne d'ailleurs cette citation :

*Le gain de temps qui en résulterait lors de la formation en traduction serait considérable. Mais le gain que les étudiants pourraient en retirer sur le plan de leur compétence de communication ne serait sans doute pas moins important.*³

Il ne faut certes pas confondre enseignement de la traduction pédagogique et enseignement de la traduction à des fins pédagogiques. L'approche de Déjean Le Féal citée ci-dessus s'inscrit d'ailleurs dans la droite ligne de celle que nous souhaitons enseigner – à des fins pédagogiques - par le biais de la traduction à vue.

J.P. Cuq & I. Gruca⁴ et M. Ballard⁵ se réfèrent à une forme orale de traduction enseignée, exercice qui encouragerait une traduction moins littérale, plus proche de la traduction à vue, mais en règle générale, elle ne s'effectue que vers la langue maternelle et sert à vérifier que le texte abordé a bien été compris. Les différentes contributions de l'œuvre éditée par N. Thomas et R. Towell⁶ semblent témoigner de quelques exceptions, bien qu'il s'agisse aussi en grande partie de la traduction vers la langue maternelle. Nous déplorons que Cuq et Gruca, en concluant sur le fait que l'inconvénient majeur de l'enseignement de la traduction réside dans l'absence de toute fonction communicative, ce qui résulte selon eux du fait que l'apprenant ne crée pas son propre texte, sous-estiment la valeur de l'enseignement de la traduction⁷. Leur objection pourrait être valable pour la traduction pédagogique, mais dans la traduction communicative que nous préconisons ici, où la principale contrainte pour l'apprenant est le message, ce dernier

¹ Déjean Le Féal, 1992 : 347

² Déjean Le Féal, 1987 : 107-112 (Cf. aussi chapitre 10)

³ Ibid. : 110

⁴ Cuq et Gruca, 2003 : 361

⁵ Ballard, 1988 : 38

⁶ Thomas & Towell, 1985

⁷ Cuq et Gruca, 2003 : 363

Partie I, Section B, Chapitre 4 : La traduction dans l'approche communicative et au-delà

reste entièrement libre de choisir les moyens de communiquer ce message. Nous aimerions dès à présent souligner que, dans l'intérêt de cette étude, un énoncé naturel correspondant au niveau linguistique de l'étudiant et formulé avec ses propres moyens linguistiques est de loin plus souhaitable et profitable qu'un énoncé calqué sur l'anglais. La compétence principale que nous souhaitons développer chez les étudiants lors de l'enseignement de cette technique est justement **la capacité à communiquer les idées du texte source sans se servir de sa forme.**

Un autre argument avancé par ces auteurs consiste à affirmer que la traduction éloigne l'apprenant de la situation réelle de communication : cet argument peut également être valable pour tout exercice effectué en cours (dans une situation d'apprentissage institutionnelle dite exolingue, comme dans notre cas), qui ne représente, bien évidemment, qu'une simulation de la véritable communication. Or, la traduction à vue des textes d'actualité s'inscrit toujours dans un contexte thématique précis. De plus, la situation d'énonciation du message est en principe très proche de sa réexpression.

Le fait que l'apprenant n'ait aucun « texte initial » à sa disposition dans une situation réelle ne l'empêche pas d'avoir recours à la traduction. Cuq et Gruca¹ négligent le fait que tout sujet locuteur ou allocutaire d'une langue étrangère est influencé par sa langue maternelle (ou par toute autre langue qu'il maîtrise). En l'absence d'un texte physique, tout locuteur est doté d'un répertoire de vocabulaire et de phrases dans toutes les langues qu'il maîtrise. Que l'enseignant évite d'y faire explicitement référence ou non, l'apprenant a néanmoins tendance à utiliser sa propre langue comme tremplin de tout échange. La situation fréquente qui consiste pour le locuteur à traduire mentalement avant de parler ou encore à traduire mentalement ce qu'il vient d'entendre est peu éloignée de ce qui se passe en cours de langue. L'objectif principal de la traduction à vue est justement d'enseigner aux étudiants comment traduire, que ce soit verbalement ou mentalement lorsqu'ils s'expriment à l'oral ou à l'écrit.

Dans la traduction mentale vers la langue maternelle (ou vers l'anglais pour le groupe

¹ Cuq et Gruca, 2003 : 363

Partie I, Section B, Chapitre 4 : La traduction dans l'approche communicative et au-delà

ciblé), les étudiants recherchent généralement une traduction littérale, faute de quoi leur compréhension se trouve entravée. La traduction à vue vise à surmonter cet obstacle, car il s'agit la plupart du temps d'une entrave purement cognitive. Au lieu de chercher à tout prix un équivalent dans leur langue, les étudiants prendront conscience de la valeur assignée aux mots et aux expressions. Rappelons avec M. Berns¹ que cette pratique trouve tout à fait sa place dans l'approche communicative où l'accent est mis sur l'apprentissage d'une langue en situation et où l'expression et la compréhension font partie d'un acte de communication et non pas d'une répétition de dialogues artificiels dépourvus de tout contexte, comme c'était le cas dans les exercices structuraux des années 60, inspirés de la linguistique structurale qui s'est concentrée sur l'étude des signes linguistiques au détriment du sens. Une traduction littérale n'aurait donc aucune place dans une telle approche communicative. En revanche, il existe un besoin urgent d'inclure la traduction du sens dans les cours de FLE.

Bien que l'enseignement d'une traduction du sens soit largement sous-estimé dans les cours de langue, depuis près d'un demi-siècle, elle est toutefois pratiquée dans des institutions spécialisées dans la formation de traducteurs et d'interprètes. Nous proposons dans le chapitre suivant de présenter les deux grandes conceptions de la traduction communément admises aujourd'hui.

¹ Berns, 1990 : 106

5. Méthodes de traduction et d'interprétation

Bien que les métiers d'interprète et de traducteur existent depuis la nuit des temps, ce n'est que vers le milieu du siècle précédent qu'un enseignement de l'interprétation de conférence et de la traduction professionnelle comme nous l'entendons aujourd'hui a vu le jour, suivi de près par de nombreuses tentatives de réflexion traductologique dans les années soixante¹. Ces métiers ont fait couler beaucoup d'encre depuis, et la plupart des grands auteurs étaient également des professionnels qui se sont largement fondés sur leur expérience personnelle. De nombreuses théories sont nées, venant aussi bien de linguistes, de praticiens professionnels que d'enseignants de la traduction. Les théories émises par la grammaire générative et transformationnelle n'ont pas connu de grand succès dans leur application à la traduction et celles qui nous ont apporté le plus de solutions sont aussi celles formulées par des pédagogues de la traduction et par des praticiens eux-mêmes. La théorie interprétative de Seleskovitch, que nous développerons ci-dessous, est d'ailleurs selon ses propres mots « inspirée de sa pratique »². Comme nous ne pouvons pas nous attarder sur les contributions apportées de par le monde, nous nous contenterons d'approfondir deux théories diamétralement opposées et situées aux extrémités de toute une série d'approches, qui s'étend de la traduction linguistique à la traduction interprétative, en survolant au passage une conception fonctionnelle de la traduction.

Pour ce faire, il convient de souligner que nous allons faire référence à plusieurs théories, méthodes et modèles de traduction que, dans un souci de simplification, nous ramènerons à deux conceptions que nous préférons qualifier d'*approches* de la traduction. D'un côté on trouve une conception horizontale de la traduction, que nous apparentons à une approche linguistique, comparative, contrastive, voire pédagogique, de la traduction. De l'autre côté on distingue une traduction verticale, dans laquelle s'inscrivent une traduction du sens et une traduction interprétative et pragmatique. Toutefois, ces deux

¹ Gile, 1995 : 36

² Seleskovitch, 1980 : 401

Partie I, Section B, Chapitre 5 : Méthodes de traduction et d'interprétation

conceptions ne se limitent pas à la traduction. Elles offrent deux vastes approches de la langue, voire de la communication : d'une part, linguistique et formelle et d'autre part, textuelle, pragmatique, interactive... Cette thèse repose sur cette distinction, car l'intérêt consiste à faire évoluer non seulement la conception des étudiants, mais aussi celle des enseignants par rapport à la langue, pour permettre de faire face aux défis qui sont les nôtres.

5.1 Méthode comparative

Nous aborderons premièrement la théorie linguistique qualifiée de *méthode comparative*. Cette approche de la traduction, inspirée de la linguistique comparée, est basée sur la comparaison des structures et des divers aspects grammaticaux. Une démarche linguistique semblable à celle élaborée par J.-P. Vinay et J. Darbelnet¹, G. Mounin², J. Guillemin-Flescher³, H. Chuquet et M. Paillard⁴, M. Ballard⁵, H. Van Hoof⁶ ou encore à celle défendue par M. Harvey⁷ sous le nom de *méthode contrastive*, soulève chez nous deux objections majeures. D'une part, nous ne pourrions concevoir de telles juxtapositions comme constituant une méthode de traduction. D'autre part, nous craignons qu'une telle analyse linguistique n'accentue le risque d'interférences au détriment du sens et de la contextualité, favorisant ainsi une méthode de traduction littérale.

Certes, nous ne saurions nier l'apport de telles observations contrastives à la linguistique et nous remarquons que parmi ces œuvres, notamment celle de Guillemin-Fletcher, certaines constituent une analyse remarquable des deux langues qui en font l'objet. Cependant, nous ne partageons pas l'opinion de Harvey⁸, selon laquelle la stylistique comparée telle qu'elle a été conçue par Vinay et Darbelnet fournirait de véritables pistes de traduction. Il n'est nullement justifiable de baser une formation professionnalisante sur des observations contrastives (malgré l'objectif avoué par J. Vinay lui-même : « La SC [Stylistique Comparée] est essentielle pour l'enseignement et la pratique de la traduction »⁹). Une étude comparative stimule sans doute une réflexion linguistique, ce qui amène à faire une analyse lexicale, grammaticale, stylistique... Or, ce que Darbelnet

¹ Vinay & Darbelnet, 1958 : *Stylistique comparée du français et de l'anglais*

² Mounin, 1963 : *Les problèmes théoriques de la traduction*

³ Guillemin-Flescher, 1981 : *Syntaxe comparée du français et de l'anglais*

⁴ Chuquet & Paillard, 1987 : *Approche linguistique des problèmes de traduction*

⁵ Ballard, 1987 : *La traduction de l'anglais au français*

⁶ Van Hoof, 1989 : *Traduire l'anglais*

⁷ Harvey, 1996 : 45-66

⁸ Ibid. : 45-66

⁹ Vinay, 1983 : 426

qualifie de *linguistique différentielle au service de la traduction*¹ constitue à nos yeux une démarche peu fructueuse, car seul l'usage de ces langues, c'est-à-dire la pratique de la traduction, saura déterminer le véritable sens des énoncés.

Les sept *procédés techniques* de la traduction chers aux adeptes de la stylistique comparée ne permettent en effet qu'une analyse descriptive à *posteriori* et hors contexte. En quoi le fait de savoir que tel ou tel procédé se veut notamment *réduction du groupe verbal*, *étouffement* ou autre *chassé-croisé*² assurera-t-il une meilleure qualité de traduction lorsque le même cas se présentera de nouveau ? Ce n'est pas le fait de faire le tour des procédés disponibles qui apportera la solution légitime dans un contexte bien précis. En revanche, à partir de la solution appropriée en langue ciblée on pourrait effectivement constater que dans ce cas particulier, c'est par exemple une *adaptation* qui s'imposait, plutôt qu'une *transposition*, etc. Donc, cette méthode fournit certes des outils analytiques pour décrire ou commenter une traduction, mais ne permet pas de traduire.

J. Delisle³ n'en dit pas moins dans son analyse de *Stylistique comparée*, lorsqu'il affirme que la comparaison des langues ne constitue pas une méthode d'enseignement de la traduction et qu'une telle approche « descriptive et prescriptive » s'oppose à la vraie traduction professionnelle qui, elle, est *interprétative* et *communicative*⁴. Cependant, nous ne partageons ni l'avis de J. Delisle⁵ et de E. Lavault⁶, pour qui cette méthode pourrait constituer une méthode de perfectionnement linguistique, ni celui de E. Lavault selon lequel elle peut servir de « première étape »⁷ de l'apprentissage de la traduction. Son intérêt se limite pour nous à une analyse linguistique qui s'adresserait principalement aux étudiants d'un niveau avancé. L'introduction d'une telle comparaison au début de l'apprentissage de la traduction favorisera la mise en place de mauvais réflexes au détriment du sens.

¹ Darbelnet, 1969 : 135

² Termes tirés de H. Chuquet & M. Paillard, 1987

³ Delisle, 1988 : 70-81

⁴ Ibid. : 78

⁵ Ibid.

⁶ Lavault, 1985 : 70 - 71

⁷ Ibid. : 71

Partie I, Section B, Chapitre 5 : Méthodes de traduction et d'interprétation

De plus, la taxinomie des automatismes formels des différences entre les deux langues n'avancera guère le traducteur. Plus spécifiquement, nous pourrions nous demander dans quelle mesure un tel arsenal d'équivalences, de schémas et de solutions toutes faites serait réutilisable. Il est vrai que le traducteur professionnel dispose de toute une panoplie de correspondances accumulées au fil des années, mais il ne les emploierait pas dans n'importe quelle situation. Chaque texte n'est-il pas unique et ne pose-t-il pas des problèmes propres à un contexte singulier ? Pour traduire, il est avant tout nécessaire d'acquérir une compétence pragmatique. Cette condition est d'autant plus valable pour la communication en cours de langue où il est impératif d'apprendre à produire ses propres énoncés en langue étrangère adaptés au contexte précis.

Une telle conception contrastive n'est donc pas propice à l'apprentissage des langues, malgré l'ambition de la branche de la linguistique contrastive qui mise sans doute sur la comparaison des langues pour éviter les erreurs interférentielles. En effet, le simple fait de connaître les différences entre les langues ne permet pas d'éviter les écueils lors d'une opération de transfert. Outre le fait que ni l'apprenant ni le traducteur ne seront capables un jour de connaître toutes les dissemblances entre la langue source et la langue cible, le plus grand inconvénient d'une telle comparaison est justement qu'elle ne saurait rendre compte du caractère idiomatique de chaque langue, spécificité qui ne tient qu'au contexte d'énonciation. Ainsi, au lieu de comparer les langues, nous préconisons de les séparer lors de l'expression et de la traduction. Nous aurons largement l'occasion de revenir sur cette approche ci-après.

Non seulement cette méthode comparative ne permet ni d'apprendre une nouvelle langue ni de résoudre des problèmes de traduction, mais elle présente en effet un réel risque pour l'apprenant. Surtout au début de son apprentissage, l'étudiant ne doit pas être tenté de s'accrocher à de tels *procédés* de traduction pour combler ses lacunes linguistiques. Nous estimons qu'il vaut mieux transmettre aux étudiants les moyens de trouver par eux-mêmes des solutions, sans nécessairement inclure une étape de réflexion formelle. Toute analyse linguistique à priori est donc peu rentable et elle l'est d'autant moins lors de la traduction à vue, traduction instantanée et (comme toute traduction digne de ce nom)

Partie I, Section B, Chapitre 5 : Méthodes de traduction et d'interprétation

reposant sur la situation pour trouver la traduction appropriée. Notre objectif est précisément d'amener les étudiants à faire appel au contexte pragmatique et référentiel et à leur compétence pragmatique et stratégique pour combler leurs lacunes¹. Or, seule une approche plus globale centrée sur le sens permettrait une telle réflexion...

En outre, une division formelle du texte en « Unités de Traduction »², dont se préoccupent entre autres Vinay & Darbelnet et Van Hoof³, témoigne de leur perception exceptionnellement formelle de la traduction, comme le fait d'ailleurs remarquer J.R. Ladmiral⁴. Vinay et Darbelnet évoquent le terme « unité de pensée » qu'ils considèrent en tant qu'équivalent d'« unité de traduction »⁵. Le terme « unités de sens » fréquemment employé chez M. Lederer⁶, semblerait mieux adapté. Elle constate à juste titre que ces unités « ne correspondent pas à un explicite verbal de longueur fixe »⁷ ou encore que « les unités de sens sont plus difficiles, sinon impossibles, à cerner avec précision »⁸. Bien qu'en interprétation cette conception puisse avoir un certain intérêt pour l'enseignement de cette discipline (l'interprète ne commence pas à traduire par les mêmes mots que ceux du discours d'origine, il attend l'arrivée de la première unité de sens, qui selon les langues peut être plus ou moins longue), nous considérons que la question de savoir à quel niveau il faut délimiter ces unités (à savoir au mot, voire à un niveau inférieur au mot, au groupe de mots, à la phrase, au texte) soulève un faux problème. Le fait de vouloir *découper* le texte en segments pour traduire par une transformation d'unité par unité constitue un exercice linguistique et non une méthode de traduction fidèle au sens de départ. Le sens ne se réduit pas à la somme de toutes les unités, il émerge indépendamment de toute unité et se situe surtout à un niveau extralinguistique, voire supralinguistique.

Il est donc déplorable que ces théories, qui prétendent nous offrir un mode d'emploi de la

¹ Cf. en particulier chapitre 9, 15 et 16 ci-dessous

² Vinay & Darbelnet, 1958

³ Van Hoof, 1989 : 83-101

⁴ Ladmiral, 1995 : 203-211

⁵ Vinay & Darbelnet, 1958

⁶ Cf. Lederer, 1978 : 323-332 ou encore Lederer, 1994 : 27

⁷ Lederer, 1994 : 27

⁸ Ibid. : 56

Partie I, Section B, Chapitre 5 : Méthodes de traduction et d'interprétation

traduction assorti de solutions et de techniques à appliquer, ne soient pas convaincantes dans la pratique. Une telle conception linguistique ne ferait qu'améliorer la compétence linguistique, au mépris de tous les autres aspects d'une compétence de communication, sans parler d'une compétence de traduction.

Fort heureusement nous ne sommes pas les premiers à formuler des réserves quant à l'ambition de cette méthode qui se veut méthode de traduction. Une telle ouverture d'esprit fait écrire à R. Goffin :

*Comme l'objet de la traduction est non pas une comparaison de systèmes linguistiques statiques mais une opération de communication, les effets de sens se manifestent dans le discours et la valeur des énoncés. La traduction est un savoir-faire dynamique qu'il faut opposer au savoir statique qu'est la compétence linguistique.*¹

De la même manière que l'on ne s'exprime pas mieux simplement si l'on connaît les théories du langage, on ne traduit pas mieux si l'on s'appuie sur un certain nombre de procédés linguistiques ou de généralités comparatives. Si étude comparative il y a, elle doit impérativement succéder à la reformulation. Si toutes ces circonstances sont réunies et si l'apprentissage se fait sous la houlette d'un enseignant averti et attentif, cette approche linguistique peut effectivement compléter une approche axée sur le sens que nous traiterons ci-après.

Avant de nous pencher sur cette approche, il convient de préciser que l'utilisation du terme *approche linguistique* ci-dessus correspond à la conception de l'ESIT² et des principales écoles d'interprétation et de traduction en France et que l'acceptation qui est faite de ce terme ne fait pas l'unanimité de par le monde³. L'usage que nous en faisons, surtout lorsqu'il s'agit d'évaluation de la qualité de la traduction, désigne une traduction excessivement formelle et donc une qui s'éloigne de notre conception de la traduction professionnelle.

¹ Goffin, 1985 : 30

² Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs, Université Paris III, Centre Universitaire Dauphine

³ J. House (1997) propose, par exemple, une approche "linguistically orientated" et fait encore référence à une "approche linguistique-textuelle" (Ibid. : 16) qui s'apparente à celle qui est la nôtre.

5.2 Méthode fonctionnelle

Il convient aussi de mentionner brièvement la *Skopostheorie*¹ ou encore l'*approche fonctionnelle*², selon lesquelles la « fonction communicative »³ ou la « finalité »⁴ constitue le facteur déterminant de la traduction, fonction qui peut même être entièrement modifiée par rapport au texte source⁵. Dans ce cas, selon K. Reiss, la question n'est pas de savoir dans quel but le texte source a été écrit, mais dans quel but et pour qui le texte est traduit⁶. H.J. Vermeer souligne l'importance pour le traducteur de connaître ces éléments, généralement communiqués par le commanditaire de la traduction⁷. Pour Vermeer, c'est avant tout le traducteur qui est l'*expert*, puisqu'il est responsable de l'exécution du texte source final⁸. Par conséquent, c'est lui qui apprécie le *skopos* du texte à partir de tous les variables disponibles⁹. Pour tenir compte de la langue et de la culture ciblées, et en fonction de la finalité du texte, le traducteur doit dans une certaine mesure adapter, si besoin est, non seulement son style de traduction, mais aussi certaines réalités, comme des références culturelles. En effet, Reiss et Vermeer signalent que la traduction n'est non seulement *interlinguale* mais aussi *interculturelle*¹⁰. Le traducteur doit donc être apte à choisir les meilleures stratégies de traduction (c'est-à-dire en restant plus ou moins proche du texte source) pour servir le mieux possible la situation donnée et le public visé.

Toujours selon Vermeer, la traduction serait donc avant tout utile¹¹, fonction qu'elle ne saurait remplir si le traducteur se contente d'un simple *transcodage* vers une autre

¹ Théorie élaborée par K. Reiss et H. Vermeer (Cf. Vermeer, 1989 dans Venuti, 2004 : 227-238).

² Approche formalisée entre autres par C. Nord : Cf. Nord (1991), Nord dans Dollerup & Lindegaard (1994) et Nord (1997).

³ Baker, 1998 : 31

⁴ Cf. Balacescu & Stefanink, 2003 : 23

⁵ Reiss et Vermeer remarquent d'ailleurs que le changement de fonction est le cas le plus fréquent (1984 : 45).

⁶ Reiss, 1971 dans Venuti, 2004 : 168-179 (traduction libre J van Dyk)

⁷ Vermeer, 1989 dans Venuti, 2004 : 227

⁸ Ibid. : 228

⁹ Reiss et Vermeer (1984 : 101) définissent justement le *skopos* comme une variable qui est fonction des destinataires cf. « *Der Skopos ist als resipientenabhängige Variable beschreibbar* ».

¹⁰ Reiss & Vermeer, 1984 : 24

¹¹ Ibid. (cf. le terme anglais *servicable* qu'emploie Vermeer)

langue¹. Et selon M. Snell-Hornby, il n'est plus question de préserver le plus *possible* d'éléments de l'original, mais uniquement ce qui est *nécessaire* à la finalité du texte². Une telle approche fonctionnelle, qui se préoccupe du « sens textuel en situation »³, semble donc caractérisée par une rupture définitive avec toute conception formelle de la traduction, au profit d'une approche hautement pragmatique qui tient compte du message dans son contexte de production et de réception. Ainsi, cette conception de la traduction serait entièrement conciliable avec l'approche du sens qui fait l'objet du point suivant.

¹ Ibid.

² Snell-Hornby, 1988 : 45 (Traduction libre, les italiques sont de notre fait)

³ Reiss & Vermeer, 1984 : 58 : « *Textsinn-in-Situation* »

5.3 Méthode interprétative

A l'opposé de la théorie linguistique se situe la *théorie interprétative* que l'on doit surtout au *groupe de l'ESIT*¹ et principalement à l'enthousiasme de Danica Seleskovitch². Cette théorie interprétative, appelée aussi *théorie du sens*, consiste à appliquer les principes de l'interprétation de conférence à la traduction écrite. D'ailleurs, pour Seleskovitch³, la même théorie devrait être valable pour la traduction écrite et orale. En effet, bien que le résultat de ces deux types de traduction soit différent (à savoir un texte à lire et relire pour la traduction écrite et, pour l'interprétation, un texte oral délivré en temps réel et destiné à l'écoute uniquement), le processus mental mis en jeu est analogue.

Contrairement à l'approche linguistique qui repose sur une comparaison formelle entre les langues, l'approche interprétative relève avant tout d'une compréhension suivie d'une réexpression de ce qui a été compris, une réexpression du sens, ce qui amène sans doute Seleskovitch⁴ à parler de « traduction réfléchie ». Cette approche sous-entend donc une approche moins formelle que celle de la méthode comparative, bien que la conception de la traduction telle qu'elle est exprimée par les auteurs de la *Stylistique comparée*⁵ nous semble conciliable avec une conception interprétative (cf. Darbelnet : « la bonne traduction est celle qui rend le sens de la langue de départ avec les moyens de la langue d'arrivée »⁶). Rappelons toutefois que la méthode comparative basée sur la linguistique différentielle, néglige la dimension pragmatique. Elle ne permettrait donc pas de réexprimer le véritable sens voulu par l'auteur du message. En revanche, la méthode interprétative repose sur la prise en compte de tout l'apport pragmatique, comme le précise Seleskovitch :

La théorie interprétative affirme que l'objet à exprimer ne se dégage pas seulement de la sémantique étroite de la langue mais bien de l'ensemble des éléments cognitifs qui fusionnent avec

¹ Il s'agit d'un groupe d'interprètes et de traducteurs professionnels activement impliqué dans la recherche et l'enseignement de ces disciplines.

² Cf. Gile, 1995 : 53

³ Seleskovitch, 1991 : 298

⁴ Ibid., 1975 : 53-55

⁵ Vinay & Darbelnet, 1958 : *Stylistique comparée du français et de l'anglais*

⁶ Darbelnet, 1969 : 140

Partie I, Section B, Chapitre 5 : Méthodes de traduction et d'interprétation

*la partie stable des significations linguistiques, et que la langue d'expression retrouve tous ses droits à partir du moment où le sens est dégagé.*¹

Notons dès à présent que cette prise en compte de la somme des compléments cognitifs, ou des « paramètres situationnels du message » si l'on préfère le terme de M. Pergnier², situe cette approche au sein d'une approche pragmatique d'une portée plus vaste et correspondant à celle que nous défendrons par la suite³.

Pour mieux cerner cette approche, nous citerons Marianne Lederer, autre tenante de cette théorie, également interprète de conférence et enseignante à l'ESIT comme Seleskovitch :

*La théorie interprétative [...] a établi que le processus consistait à comprendre le texte original, à déverbaliser sa forme linguistique et à exprimer dans une autre langue les idées comprises et les sentiments ressentis. Ce constat, initialement fait sur la traduction orale, ou interprétation de conférence, s'applique aussi à la traduction écrite.*⁴

Selon cette approche, il s'agit donc d'une *interprétation* du sens des textes, même à l'écrit, grâce aux connaissances linguistiques, extralinguistiques et concernant la situation de communication, qui précède toute réexpression. Nous verrons par la suite de quelles conditions dépend la compréhension et quelles stratégies permettent la réexpression, double opération qui se trouve au centre de cette étude et qui permet d'assurer le succès de notre enseignement. En effet, « la preuve qu'on a compris quelque chose c'est qu'on peut l'énoncer en d'autres mots »⁵. La traduction que nous prônons ne se contente donc pas d'« énoncer ce qui a été compris » dans une autre langue, elle se doit de le réexprimer avec des formes linguistiques nouvelles. Et il en va de même pour l'interprétation où la simultanéité exclut toute analyse et reproduction formelles.

Nous souscrivons entièrement à la conception de Seleskovitch et Lederer selon laquelle

¹ Seleskovitch, 1980 : 408

² Pergnier, 1981 : 260

³ Cf. entre autres les chapitres 8 et 9

⁴ Lederer, 1994 : 11

⁵ F. Jacques, 1981 : 360 attribue ces propos à Aristote

une étape de compréhension (qu'elles apparentent à une étape de « déverbalisation »¹) est incontournable. Néanmoins, nous éprouvons des réticences quant aux différentes interprétations de ce terme, susceptibles de sous-entendre que le sens pourrait être *soustrait* des mots². Quoi qu'il en soit, sans compréhension, aucune traduction fidèle n'est réalisable. C'est précisément cette étape obligatoire de compréhension qui exclut toute conception structurale ou linguistique de la traduction. Nous trouvons chez A. Hurtado Albir ce constat qui illustre fort bien la conception de la traduction selon Seleskovitch :

*Tout processus de compréhension déclenche donc inmanquablement une exégèse, une interprétation. Cette exégèse montre bien que comprendre va au-delà du linguistique : s'il faut comprendre pour traduire, traduire va aussi forcément au-delà du linguistique.*³

Bien que de nombreux auteurs aient constaté la futilité d'une traduction formelle, comme nous l'avons vu, l'approche de la traduction linguistique est loin d'être rejetée. Ces auteurs utilisent plusieurs termes pour évoquer la traduction linguistique, que ce soit pour parler d'un mot, d'une expression ou du texte entier. J.-C. Gémar⁴ qualifie la traduction linguistique d'« équivalence formelle » par opposition à la traduction d'« équivalence fonctionnelle »⁵. Pour Seleskovitch et Lederer il s'agirait de « type de traduction, où seule intervient la signification que les mots possèdent dans les codes linguistiques respectifs »⁶ et non pas « le sens univoque »⁷ qui, lors de la traduction en bonne et due forme, ressort de la situation de communication, ou encore d'« équivalences permanentes entre mots et marques grammaticales hors situation », contrairement aux « équivalences *ad hoc* au niveau du sens, seules pertinentes pour la traduction des textes et des discours »⁸.

¹ Notamment Lederer (1994), Seleskovitch & Lederer (1986)

² Nous aborderons ce sujet plus amplement au chapitre 6, qui porte sur le processus traductif et au chapitre 7, qui s'intitule *Déverbalisation*.

³ Hurtado Albir, 1990 : 59

⁴ Gémar, 1995 : 163

⁵ Cf. chapitre 13.1 pour une mise au point terminologique

⁶ Seleskovitch et Lederer, 2002 : 146

⁷ Lederer, 1981 : 205

⁸ Seleskovitch, 1986 : 183

Partie I, Section B, Chapitre 5 : Méthodes de traduction et d'interprétation

Pour M. Lederer, « [v]ouloir interpréter une phrase isolée présentée sans intention communicative [...] ne peut aboutir qu'à des hypothèses. Par contre, lorsqu'une phrase est intégrée dans une situation et dans un discours [...] on s'appuie sur une situation et un contexte cognitif pertinent, qui en font surgir un sens et un seul. »¹. Elle élargit cette notion d'équivalence au-delà du niveau des mots et même des phrases pour atteindre une *équivalence textuelle* : « la traduction [...] doit viser à établir une équivalence globale entre le texte original et le texte traduit »². C. Durieux³ fait le même constat lorsqu'elle se déclare contre les exercices de traduction linguistique pratiqués dans l'enseignement des langues et en faveur d'une traduction du sens qu'elle pratiquait, apparemment sans le savoir : « [...] j'applique la théorie du sens, c'est-à-dire que l'objet de la traduction telle que je la conçois spontanément est le sens véhiculé par le texte et non la langue qui permet de l'exprimer ». Etant donné que cette expérience a également été la nôtre, nous pouvons espérer qu'un grand nombre de pédagogues l'appliquent à leur insu.

M. Pergnier⁴ s'exprime également en faveur d'une approche de la traduction qui s'inspire de sa forme orale, c'est-à-dire de l'interprétation. Cette tendance à appliquer l'approche interprétative à la traduction est loin de faire l'unanimité et, d'après Seleskovitch⁵, nombreux sont ceux qui voient une différence entre la traduction où l'on traduit le sens linguistique et l'interprétation où l'on traduit « le sens au-delà des mots »⁶. Il est vrai que la traduction orale s'apparente plus à la situation d'un dialogue où le sens se dégage forcément plus aisément qu'à l'écrit où le lecteur se situe d'une certaine manière en dehors du sujet. A l'écrit, le traducteur doit faire un effort pour *reconstruire* le contexte référentiel et en dégager le sens. Néanmoins, le processus cognitif est semblable : dans les deux formes, il s'agit de comprendre le message et de le réexprimer. F. Herbulot insiste d'ailleurs sur le fait que cette opération est non seulement nécessaire pour bien traduire, mais elle s'effectue aussi naturellement tous les jours : l'interlocuteur écoute et comprend le sens (et non pas les mots), il réfléchit à ce qu'il entend et réagit d'une

¹ Lederer, 1981 : 205

² Lederer, 1994 : 51

³ Durieux, 1988 : 9

⁴ Pergnier, 1978 : 199-204

⁵ Seleskovitch, 1978 : 333

⁶ Traduction J van Dyk

manière ou d'une autre¹.

Dans tout acte de communication, il y a toujours une dimension humaine qui est détentrice de sens. Dans la communication monolingue, celui qui s'exprime ne pense pas en structures linguistiques, de même que l'interlocuteur n'écoute pas les signifiants, mais il cherche à leur attribuer un sens. Le véritable message est particulier à chaque contexte et à chaque intervenant. La contrainte de se servir de structures linguistiques pour le communiquer ne doit pas le compromettre. Lorsqu'on s'exprime, on choisit bien les mots qui conviennent le mieux pour communiquer le message, en fonction de la situation et du public. Et quand on dit par exemple *Je me suis mal exprimé*, cela signifie *Je crains que mon choix de mots n'ait d'une certaine manière brouillé le message que je souhaitais faire passer*. Or, la communication naturelle ne nous permet pas de nous préoccuper trop longuement de la formulation. Le message à communiquer l'emporte sur sa forme. Un autre locuteur pourrait utiliser d'autres mots pour dire une chose similaire et le message ne serait pas pour autant moins clair. Pour reprendre les propos de Seleskovitch, le traducteur doit « utiliser dans sa langue d'expression des formes linguistiques différentes de l'original, mais celles-ci désignent les mêmes notions, qu'on les appelle sens, idée ou réalité. »². La forme seule ne serait donc pas porteuse de sens, mais plutôt la *parole* (au sens saussurien du terme), l'extériorisation de la pensée humaine.

Seleskovitch qualifie la communication de « va-et-vient entre la pensée informe et la parole »³. Cependant, il semble que le fait que la parole se serve de la forme pour véhiculer une pensée préexistante, constitue un obstacle majeur pour l'apprenant d'une langue étrangère. Etant donné qu'il ne peut pas verbaliser librement ses pensées en langue étrangère, il s'arrête à la formulation et se raccroche aux formulations les plus familières, c'est-à-dire les formes de sa langue maternelle ou d'une autre langue qu'il maîtrise davantage. Or, s'il se focalise trop sur la forme, il ne pourra jamais mettre à profit sa compétence linguistique en langue étrangère.

¹ Herbulot, 2004

² Seleskovitch, 1985 : 24

³ Seleskovitch, 1968 : 86

Partie I, Section B, Chapitre 5 : Méthodes de traduction et d'interprétation

Au vu de toutes ces raisons, nous avons choisi d'enseigner une approche inspirée de la théorie interprétative en cours de langue, qui nous permet de nous concentrer sur le sens du message, comme nous le résume M. Lederer :

La théorie de l'interprétation ne s'intéresse ni à la langue saussurienne ni à la compétence chomskyenne [...] elle s'intéresse à la situation de communication où se manifeste uniquement la parole ou, si l'on préfère la performance. La parole, la langue plus l'individu, est le résultat conjugué du fonctionnement d'une langue et de celui des mécanismes cérébraux d'un individu.¹

Par ailleurs, les termes *théorie* ou *modèle* ne conviennent pas entièrement à notre démarche. Nous avons retenu une approche globale, une conception de la traduction qui s'apparente à celle de la théorie du sens (comme elle a été conçue pour la pratique et l'enseignement de l'interprétation et de la traduction professionnelle). Or, notre but, rappelons-le, est de l'appliquer en tant qu'approche en cours de langue étrangère, approche qui nous permet de réduire au maximum les interférences qui entravent une expression correspondant au niveau linguistique des étudiants.

Nous sommes convaincus que l'ouverture d'esprit rendue possible par la traduction interprétative provoquera une véritable rupture avec la méthode linguistique enseignée dans les cours de traduction à des étudiants en langues. Ce renversement de valeurs est d'autant plus urgent que les habitudes prises par les étudiants en cours de traduction se manifestent au moment de l'expression en langue étrangère. Nous laissons à D. Seleskovitch le soin de récapituler sa conception de la traduction que nous partageons. Elle recouvre également notre conception de toute communication et constitue la seule qui mérite une place en cours de langue :

On peut traduire au niveau élémentaire du système linguistique, et on aura fait des dictionnaires, on aura fait des grammaires, on aura fait toutes sortes de choses au niveau des deux langues. On peut traduire à un deuxième niveau que j'appellerai supérieur puisqu'il fait intervenir un nombre d'éléments importants, c'est le niveau de l'actualisation. Le système non pas dans sa virtualité, mais dans son actualité. Il est incontestable que si l'on veut sortir du glossaire, du dictionnaire et de la grammaire comparée, on arrive au stade de la langue telle qu'elle est utilisée, de l'emploi de

¹ Lederer, 1985 : 25

Partie I, Section B, Chapitre 5 : Méthodes de traduction et d'interprétation

la langue. On se situe alors dans l'actualisation, où disparaissent les polysémies, où disparaissent les ambiguïtés.

Le troisième niveau auquel peut se situer la traduction est celui où l'on déverbalise. Si dans ma propre langue, je comprends ce que l'on me dit, je ne réfléchis pas à la façon dont ça a été dit, je réagis non pas aux mots mais au vouloir dire derrière les mots et je laisse s'évanouir la chaîne parlée.

Si l'on prend modèle sur le langage naturel, on voit que les interlocuteurs réagissent au sens des paroles. Dans une situation normale, c'est le même type de réaction que nous avons lorsque nous traduisons : nous réexprimons le sens que nous comprenons.¹

Les bienfaits d'un apprentissage de la traduction interprétative seraient donc incontestables pour favoriser une expression naturelle chez nos étudiants. A partir du moment où ils prennent conscience des risques qu'ils encourent en voulant « transcoder » leur système linguistique en cours de traduction où l'influence de la langue maternelle est accentuée, leur communication en langue étrangère s'en trouvera améliorée. Il est d'ailleurs d'autant plus important d'exposer au maximum les étudiants à la tentation de succomber aux interférences linguistiques qu'il est impératif de leur enseigner la manière d'éviter des énoncés dénaturés par une reproduction systématique de phrases, de structures et de propriétés stylistiques de leurs langues. C'est un enseignement de ce type que nous proposons dans ce qui suit.

¹ Allocution de clôture de Seleskovitch dans Israël, 1998 : 290

6. Réflexions sur le processus traductif

Avant d'aborder l'enseignement empirique, il convient de faire le point sur certains concepts récurrents dans cette thèse et dont l'interprétation peut porter à confusion. Il ne semble pas y avoir de consensus parmi les auteurs de la traductologie en ce qui concerne la description du processus traductif. Certains identifient des modèles à deux phases (à savoir une phase d'*analyse* et une phase de *synthèse*, ou encore d'*interprétation* et de *dénomination*¹), d'autres y voient trois phases nommées de diverses manières (une phase de *transfert* interviendrait entre les deux phases évoquées précédemment) ou encore des phases d'*assimilation*, de *confrontation* et de *restitution*². Les fondatrices de la théorie interprétative, D. Seleskovitch et M. Lederer³, ont également isolé trois phases, une phase de déverbalisation qui s'interpose entre la première phase (qui s'apparente à une compréhension) et la dernière phase (une réexpression). Cependant, d'autres tenants⁴ de cette même théorie interprétative se limitent aux deux phases fondamentales de compréhension et de réexpression, sans doute pour résumer les deux étapes impératives, sans pour autant exclure une quelconque autre opération permettant une traduction réfléchie. J.-R. Ladmiral⁵ (qui en identifie deux notamment) tente de lever cette ambiguïté en suggérant que l'opération de déverbalisation ne constitue pas à ses yeux une phase à part. D'ailleurs c'est toute la conception de la déverbalisation qui a besoin d'être réexaminée, ce que nous proposons de faire dans le chapitre suivant. Pour le moment, comme nous ne voulons pas soulever un faux problème, il nous semble utile de proposer une conception de l'activité traduisante qui se prête à une interprétation inclusive des autres conceptions citées dans ce chapitre.

Contrairement à cette conception par phases, C. Nord⁶ préfère un « modèle circulaire » à plusieurs étapes où la dernière étape, la structuration du texte d'arrivée, fermerait la boucle. Nous estimons qu'aucun des modèles précités n'est satisfaisant pour décrire les

¹ Coseriu, 1997 : 25

² Schumacher, 1979 : 308-314

³ Seleskovitch et Lederer, 1986 : 137

⁴ Cf. entre autres Ladmiral, 1992 : 331, 2005 : 476 ; Déjean Le Féal, 1992 : 344 ; Herbulot, 2004, etc.

⁵ Ladmiral, 2005 : 476

⁶ Nord, 1991 : 32-33

Partie I, Section B, Chapitre 6 : Réflexions sur le processus traductif

opérations cognitives qui constituent l'acte traduisant et s'effectuent en pratique en quasi-simultanée. Il découle donc d'une observation pratique de ce processus que ni la traduction orale ni la traduction écrite ne peuvent ainsi être découpées en étapes, car la réalité est autre : pendant que l'on décode l'information, on est déjà en train de la reconstruire, de même qu'on est toujours en train de comprendre au moment de l'étape de réexpression.

Il ne faudrait donc pas en déduire que ces deux opérations incontestables, à savoir la compréhension et la réexpression, se succèdent lors de l'acte traduisant. Admettons par ailleurs avec M. Ballard que « la traduction est une opération complexe où exploration du sens et reformulation s'interpénètrent »¹. Ce processus ne peut donc pas être segmenté en étapes, car dès l'audition nous sommes en train d'appréhender et d'assimiler le sens. Même pour la traduction écrite où le traducteur lit en principe l'intégralité du texte au préalable, ce dernier est forcément déjà en train de traduire mentalement ou de repérer les éventuelles difficultés. La conception de Ladmiral² semblerait pour nous la plus appropriée, car la déverbalisation aurait lieu tout au long du processus. Nous proposons donc une conception *en spirale* de ce processus avec le sens comme fil conducteur, conception qui mettrait en relief le caractère récurrent de toute opération cognitive lors de la traduction.

Cette description en spirale est *a fortiori* valable pour considérer le processus qui se déroule lors de la traduction à vue. Etant donné le rythme accéléré imposé par cet exercice, plusieurs opérations mentales coïncident et se superposent. Grâce à la technique de l'anticipation, la lecture globale précède de peu l'expression. Ainsi ne pouvons-nous pas concevoir qu'une étape d'assimilation du sens s'effectue avant une reconstruction de ce sens. En réalité, le sens se trouve au niveau du texte entier et également hors du texte, ce qui ne permettrait guère de le saisir par petits bouts. Plutôt qu'un déroulement linéaire, il s'agirait donc d'un constant aller-retour où le traducteur est continuellement en train de faire sien un sens global.

¹ Ballard, 1988 : 42

² Ladmiral, 2005 : 476

Partie I, Section B, Chapitre 6 : Réflexions sur le processus traductif

Il est donc futile de rechercher ce sens au niveau de la forme lors de la lecture, car le sens est tout autre que la somme des significations des mots. Pour cette même raison, il faut éviter de vouloir s'appuyer sur la langue de départ au moment de la mise en mots. C'est justement cette prédominance et cette omniprésence du sens qui excluent tout transcodage linguistique. Cette perception devrait aider à atteindre nos objectifs principaux chez les apprenants de FLE, à savoir une attention particulière sur le sens et une restitution avec leurs propres moyens linguistiques et des formes authentiques en français.

Nous constatons ainsi qu'une telle perception du processus traductif apparente ce dernier à la communication dialogique normale où le sens arrive aussi en tant que parole ou discours et non en formes graphiques ou auditives à décoder. Comme le sens est effectivement non linguistique, l'expression du sens peut prendre plusieurs formes, qu'elles soient verbales (expression écrite et orale) ou gestuelles – la langue des signes en est la preuve. Si l'énonciateur dit *silence s'il vous plaît, Taisez-vous !, le bébé dort, chut* ou s'il se couvre la bouche avec l'indexe, le message véhiculé pourrait être équivalent, bien que les différentes formes ne se ressemblent aucunement. Le sens émerge de la situation d'énonciation, ce qui détermine aussi une préférence pour une certaine forme plutôt que pour une autre qui conviendrait à une situation d'énonciation donnée. Parallèlement, le sens seul détermine les formes de la traduction. Nous donnons une fois de plus la parole à D. Seleskovitch :

Toute personne qui ouvre la bouche pour parler a en elle un vouloir dire dissocié des structures linguistiques ; toute personne qui appréhende la parole d'autrui libère le sens transmis par les mots. Dans toute communication orale, la parole se fait pensée non-verbale, et la pensée non-verbale se fait parole.¹

Dans une conversation, on réagit à ce sens en y introduisant un sens nouveau avec nos propres formes linguistiques. Il en va de même pour le traducteur qui restitue toujours le message avec des formes nouvelles, bien qu'il n'y introduise aucun sens nouveau. Tout

¹ Seleskovitch, 1975 : 7

Partie I, Section B, Chapitre 6 : Réflexions sur le processus traductif

processus ou toute étape d'analyse formelle étant exclu, une conception en spirale du processus traductif oral et écrit schématiserait l'opération du traducteur ; ce dernier interprète tous les paramètres comme ils lui parviennent, de manière non linéaire puisqu'ils s'entremêlent et s'accumulent pour former un sens complet qu'il restituera à son tour. Ainsi, un découpage en deux ou trois étapes ne saura exprimer toute la complexité de ce processus de manière satisfaisante. De même, l'incontournable *déverbalisation* ne pourrait être assimilée à une étape. Ceci nous amène justement à une mise au point de cette conception de déverbalisation, terme indéniablement associé à la traduction interprétative.

7. Déverbalisation

Comme la théorie interprétative de la traduction de Danica Seleskovitch, qui se trouve au centre de notre approche de la traduction, repose sur la déverbalisation, elle mérite qu'un chapitre lui soit consacré. Tous les grands interprètes de notre époque semblent reconnaître le bien-fondé de ce processus, bien que certains s'interrogent sur la capacité d'y parvenir, même en tant qu'interprète professionnel¹.

Nous avons déjà exposé nos réserves quant au point de vue de Lederer et Seleskovitch selon lequel on « déverbalise » lors de la phase de compréhension pour ensuite « reverbaler » au moment de la réexpression. Lederer² signale que cette « déverbalisation » doit s'opérer « entre la compréhension d'un texte et sa réexpression dans une autre langue ». P. Kussmaul associe une traduction réussie à une verbalisation de notre compréhension³ et E. Coseriu⁴ voit également dans l'activité traduisante une phase où l'on « déverbalise » puis une seconde phase où l'on « reverbale ». Pour A. Widlund-Fantini⁵, la phase de déverbalisation consiste en « l'oubli des mots et des phrases qui ont fait naître ce sens », définition qui soulève tout de même quelques polémiques.

J.-R. Ladmiral nous apporte une définition semblable de cette notion, quoique plus technique, pour décrire le processus traductif :

Concrètement, il s'agit de « laisser tomber », d'oublier les signifiants du texte source (To), tout en retenant (aux deux sens du mot) les éléments de signification et même en les intellectualisant, en les conceptualisant, en les faisant passer du verbo-linguistique au logico-cognitif, pour pouvoir les faire réapparaître grâce à un ajustement de signifiants nouveaux dans l'autre langue (Lt).⁶

Nous ne contestons en aucune manière le fond de ces définitions, cependant nous

¹ Cf. Mouzourakis, 2005

² Lederer, 1994 : 213

³ P. Kussmaul, 1995 : 100, traduction J van Dyk

⁴ Coseriu, 1997 : 25

⁵ Widlund-Fantini, 2006

⁶ Ladmiral, 1992 : 331

estimons qu'il faut aborder avec la plus grande prudence le phénomène d'un éventuel *oubli des mots*. Il nous semble ainsi nécessaire de redéfinir ce concept de la déverbalisation pour en circonscrire le sens et l'importance que nous lui accordons.

Nous n'avons nullement la prétention de pouvoir répondre à la grande question de savoir quel rapport existe entre la pensée et le langage. Cependant, nous aimerions exprimer notre intuition à ce sujet dans une tentative de cerner le concept de la déverbalisation. Bien que la pensée normale ne semble pas exclure le langage, elle ne comprend aucune phase d'analyse linguistique. De même, la parole en tant que formalisation de la pensée ne peut pas non plus être soumise à une analyse linguistique. Autrement dit, la compréhension ne passe pas automatiquement par une analyse formelle de la parole, ce qui n'exclut pas pour autant la possibilité d'une telle analyse si elle fait l'objet d'un effort conscient.

Ainsi, la déverbalisation, telle que nous la concevons, ne constitue pas non plus un acte conscient. Prenons cette citation de D. Seleskovitch :

*Il se produit une déverbalisation que ne laisse subsister qu'un état de conscience du sens ; celui-ci peut alors s'exprimer avec spontanéité, en toute liberté par rapport aux moyens d'expression de la langue originale.*¹

Il est incontestable que le sens est le seul objet de cette réexpression et que toute conception formelle risque d'aboutir à une traduction littérale. Ainsi, il ressort de cette citation qu'une déverbalisation *se produit* lors de la compréhension, ce qui laisse sous-entendre qu'il s'agit d'un acte plus ou moins inconscient. En réalité on ne comprend pas le sens après avoir oublié les mots, au contraire, toute focalisation sur les mots nécessiterait un acte conscient.

Reprenons l'argument de Coseriu que nous avons déjà cité plus haut² : l'objet de la traduction n'est pas un code, mais « le discours » ou « le texte », c'est-à-dire la réalisation

¹ Seleskovitch, 2002 : 41

² Coseriu, 1997 : 22 (cf. chapitre 2.1)

de la langue. En effet, la différence entre un code et un discours réside justement dans le fait que le sens et les interlocuteurs sont absents dans le premier mais présents dans le texte, le discours, la parole, le verbe... Dans la branche de la pragmatique, la *langue* devient *discours* ou encore *parole* au sens saussurien du terme¹ grâce à l'acte d'énonciation au même titre que la *compétence* chomskyenne y devient *performance*. Cette parole se situe ainsi à mi-chemin entre la langue et la pensée. Notre raisonnement n'est pas soumis au langage, il semble plutôt être l'inverse. Nous choisissons les mots les plus adaptés en fonction de l'idée que nous souhaitons exprimer, opération il est vrai fastidieuse en langue étrangère. Or, une fois exprimée, notre pensée n'est plus une entité formelle et nous ne pouvons pas séparer le sens de son expression.

Ce *discours* est donc transformée par l'intervention humaine et ne peut plus être considéré comme la somme des signifiants. En revanche, il est l'incarnation de la pensée, du *vouloir dire* de l'auteur ou du locuteur et de ce fait, son expression est indéniablement liée au sens de l'énoncé. Le sens est indissociable de l'énonciateur, car il exprime une pensée subjective (dans le sens de sujet pensant et parlant) à un sujet ciblé dans une situation référentielle². Symétriquement, si le sens se manifestait par un geste, il serait également impossible de vouloir séparer le geste de son sens.

L. Truffaut nous met justement en garde contre le risque de confondre « *signification linguistique et sens, code et message, savoir et comportement, recodage et compréhension/réexpression* »³ et il nous apporte des éléments de réponse quant au sens qu'il accorde à son tour au processus de déverbalisation, lorsqu'il compare la « traduction de dictionnaire » à une traduction dépourvue de déverbalisation. Bien que le terme *déverbalisation* se prête donc à une interprétation focalisée sur la langue, il vise en revanche à éviter toute conception formelle du sens.

¹ Remarquons au passage que nous ne partageons pas l'interprétation de la parole de Lederer lorsqu'elle affirme que « [l]a parole est un système sémiotique parmi d'autres ; elle contribue à l'apparition du sens mais ne le contient pas. » (1994 : 95). Notre conception de la parole est moins formelle, car en tant qu'extériorisation de la pensée, la parole est bien dotée de sens.

² Cf. le chapitre suivant

³ Truffaut, 1997 : 20

Par déverbalisation, nous entendons donc la capacité dont dispose le traducteur à faire abstraction des mots et de la construction syntaxique pour saisir le véritable sens exprimé. Par analogie, on utilise également le terme *déverbalisation* pour désigner le fait de tenir la forme à l'écart lors de la compréhension, afin d'interpréter toutes les données contextuelles nécessaires à la compréhension du sens. Finalement, la déverbalisation désigne aussi la réexpression du sens à l'aide de moyens linguistiques autres que ceux inspirés du texte de départ. Autrement dit, déverbaliser est l'action contraire du transcodage ou de la traduction littérale et dans le cadre de cet enseignement elle constitue notre principale arme pour lutter contre les interférences. Par *déverbalisation* et *reverbalisation*, nous entendons donc respectivement *compréhension/interprétation* et *réexpression/reformulation*. C'est dans ces sens-là que nous utiliserons ces termes dorénavant.

D. Gile¹ remarque à juste titre que la déverbalisation s'effectue lors de la communication quotidienne. Si pour lui il s'agit d'« oublier la structure linguistique »² au fur et à mesure que les phrases se déroulent, nous n'y voyons que la capacité d'interpréter le caractère implicite des paroles grâce à la situation de communication, c'est-à-dire grâce à notre compétence pragmatique³ ou, comme le signale M. Yaguello⁴, grâce à notre « compétence communicationnelle ». Citons-en un exemple très élémentaire : Un étudiant qui a la fâcheuse habitude d'arriver en retard en cours arrive de nouveau avec une vingtaine de minutes de retard et nous lui demandons *Quelle heure est-il ?* S'il est capable de déverbaliser il comprendra que ce n'est pas l'heure en elle-même qui nous importe, mais plutôt nous souhaitons qu'il n'arrive plus en retard à l'avenir.

Par ailleurs, dans la communication humaine quotidienne, rares sont les personnes qui s'arrêtent aux unités constitutives de la parole⁵, mis à part peut-être les linguistes et les lettrés. Comprendre est en premier lieu une opération non linguistique chez le locuteur

¹ Cité par Mouzourakis, 2005

² Traduction J van Dyk

³ Cf. chapitre 8 et 9

⁴ Yaguello, 1998 : 26

⁵ Cf. Dejean le Féal, 1976 : 43 : « La forme ne nous frappe que lorsqu'elle est incorrecte, inconnue ou particulièrement belle. »

natif pour qui les sons ou les signes graphiques évoquent d'abord un sens. De même, le non natif tente avant tout d'y associer un sens. Toutefois, comme il ne la maîtrise pas bien, les signes acoustiques et graphiques lui demeurent parfois opaques, au même titre que cette thèse ne correspondra qu'à des signes graphiques pour quiconque ne lit pas le français. Or, pour le lecteur francophone, le fait de lire ces mots sur le papier ne constitue pas un acte de décodage, mais un acte de compréhension.

De même, l'objet de cette thèse ne se réduit pas à la démonstration d'une certaine compétence en français mais plutôt elle tient à exposer nos idées. Le lecteur de cette recherche s'attend donc à plus qu'un style élaboré. De même, la littérature, dotée d'un aspect esthétique certain, n'est pas dépourvue de fond. Voici un exemple extrême : même si le procédé qui est employé par les surréalistes et qui a donné naissance au poème débutant par *le cadavre exquis boira le vin nouveau* semble être une exception, le procédé n'est pas dépourvu de sens. Le fait que sa composition repose entièrement sur le hasard ne témoigne pas de l'absence d'une quelconque réflexion. Ainsi, le sens de ce poème ne réside pas dans sa forme, et la démarche profonde de ces auteurs surréalistes mérite de retenir notre attention.

Bien que la raison d'être des langues ne se résume pas à la communication d'un message, nous ne saurions nier le fait que la volonté de partager un sens n'y est pas étrangère. Dans une situation de communication potentiellement dialogique, cette volonté de communiquer peut justement donner forme à la langue, et non pas l'inverse. En conséquence, la somme de toutes les unités ne fera jamais sens tant qu'elle ne trouve pas son expression dans une situation réelle de communication porteuse de sens. Cette conception du langage peut être extrapolée au niveau de la traduction. Qu'elle soit purement communicative ou de nature interprétative¹, qu'elle soit orale ou écrite, la traduction digne de ce nom constitue également un acte de communication qui se déroule dans un contexte dialogique précis. Il serait donc inutile de vouloir intervenir au niveau de la langue, et encore plus de tenter de séparer la langue du sens. Autrement dit, le sens déverbalisé n'est pas le produit d'une tentative de dissociation de sa forme (cette

¹ Cf. chapitre 10

perception nous semble aussi illusoire que celle d'une approche formelle de la traduction selon laquelle une juxtaposition des mots serait créatrice de sens). Le sens déverbalisé suppose donc l'assimilation de l'intégralité du vouloir dire, déverbalisation rendue possible en situation énonciative.

Nous avons déjà évoqué la principale différence entre la traduction et l'expression normale : le traducteur, lui, n'exprime pas ses propres idées, mais plutôt un message préexistant. Bien que ce message lui parvienne sous une forme différente de celle dans laquelle il doit le rendre, il n'est pas pour autant nécessaire de le *déformuler* pour ensuite le *reformuler*. Si le résultat de cette opération prouve clairement qu'une restructuration a eu lieu, il s'agit d'une opération automatique d'expression naturelle en langue cible. Nous n'y voyons donc aucune étape intermédiaire, mais plutôt un *processus* de compréhension qui s'étend sur tout le message et nous permet de nous *approprier* le sens (et non pas d'en extraire un sens) pour le réexprimer sous une forme nouvelle.

Nous souhaitons clore ce chapitre en citant deux récents articles à ce sujet, qui rejoignent la conception de la déverbalisation que nous avons exposée ci-dessus et qui permettent également de l'élargir. D'après J.-R. Ladmiral, comme il l'affirme dans son article intitulé *Le salto mortale de la déverbalisation*¹, cette déverbalisation suppose un « saut aventuré »², opération incontournable pour le traducteur personnellement impliqué dans l'activité traduisante. Cela nécessite donc de sa part un acte audacieux, s'il se soucie de *communiquer* le sens et non pas de *faire passer*³ le sens lors de la traduction. Une telle conception, qui consiste à *risquer* une traduction, ne laisserait donc aucune place à une analyse formelle, démarche qui au contraire *trahirait* le sens. Balacescu et Stefanink reviennent à leur tour sur cette déverbalisation dans leur *Défense et illustration de l'approche herméneutique en traduction*⁴. Pour ces auteurs, le rôle du traducteur ne se limite pas à celui d'« un 'passeur' qui fait passer le sens »⁵. D'après eux, lors de la déverbalisation, le traducteur ne se contente donc pas de comprendre le sens voulu par le

¹ Ladmiral, 2005 : 473-487

² Ibid. : 485

³ Ibid. : 485

⁴ Balacescu & Stefanink, 2005 : 634-642

⁵ Ibid. : 636-637

locuteur ou l'auteur, il doit également recréer ce sens à partir de ce que lui a compris. Cette conception se trouve donc dans la droite ligne de la réflexion de Seleskovitch à ce propos pour qui cette réexpression est « effectivement une explication dans l'autre langue du sens assimilé »¹. Balacescu et Stefanink affirment aussi que le traducteur saisit ce sens sans aucun « effort conscient », donc « de façon intuitive »², constat qui correspond entièrement à notre conception de la déverbalisation.

Enfin, dans son essai intitulé *The Hermeneutic motion*³, G. Steiner s'exprime sur cette intervention du traducteur ; selon lui, cela suppose un *transport violent*, qu'il qualifie par le terme anglais de « *rapture* »⁴, c'est-à-dire de *ravissement* ou d'une sorte d'agression. Pendant le passage du texte source au texte cible, le traducteur « perturbe » en quelque sorte l'équilibre, à cause de sa propre compréhension. Toutefois, en tant qu'*exégète*, celui-ci se doit de *compenser* les perturbations et de rétablir l'équilibre pour parvenir à une fidélité au texte source⁵. Or, comme nous le verrons dans les chapitres suivants, cette fidélité ne lui est possible que s'il prend en compte consciencieusement le contexte pragmatique dans lequel s'inscrit sa traduction. Dans ces conditions seulement, et puisque le traducteur ne s'exprime pas dans le vide, la déverbalisation devient alors un processus intuitif. En résumé, la déverbalisation constitue à la fois une opération nécessaire si on veut traduire de manière fidèle et un processus naturel si on traduit de manière intelligente.

¹ Laplace, 1994 : 249

² Balacescu & Stefanink, 2005 : 637

³ Steiner, 1975 dans Venuti, 2004 : 193-198

⁴ Ibid. : 196

⁵ Ibid. : 197

8. Approche dialogique¹ et interactive de la traduction

Après avoir longuement abordé notre conception de la traduction, nous allons maintenant proposer d'autres « approches » qui se complètent et qui constituent des points d'entrées différents de l'approche globale axée sur le sens que nous appelons de nos vœux. Cette approche appliquée à la traduction porte le nom d'approche interprétative. Comme nous l'avons vu dans ce qui précède, la traduction interprétative, contrairement à une traduction linguistique, repose non seulement sur une composante langagière, mais également sur la prise en compte des partenaires de la communication et de tous les aspects contextuels. Nous allons dans ce chapitre nous pencher sur une approche qui ouvre la voie à une mise en valeur de la dimension humaine et fonctionnelle de l'activité traduisante à travers une analyse de la situation interactive et dialogique dans laquelle elle s'inscrit. Dans le chapitre suivant, nous approfondirons cette conception fonctionnelle en mettant en avant l'autre composante qui distingue notre approche d'une conception purement linguistique, à savoir la prépondérance du contexte pragmatique.

Tous les éléments situationnels participent à la construction du sens, et comme nous l'avons déjà dit, ce sens ne saurait se confondre avec la forme. Ainsi, nous débutons ce chapitre avec une citation de F. Jacques, philosophe du langage et de la communication :

On ne parvient à appréhender le sens effectivement communiqué par une phrase (non pas le sens littéral, reconstruit par application des règles d'un langage L), que si certaines conditions que nous appelons dialogiques sont réunies.²

Dans son œuvre *Dialogiques : Recherches logiques sur le dialogue*³, Jacques propose un point d'entrée pragmatique pour exploiter la situation de communication par excellence, celle du *dialogue référentiel*. Ce modèle repose sur la « dimension relationnelle et interlocutive » du dialogue, ainsi que sur sa « fonction référentielle »⁴. S. Moirand⁵,

¹ Terme emprunté à F. Jacques (1979), philosophe dont l'œuvre a largement inspiré le présent chapitre.

² Jacques, 1981 : 355

³ Jacques, 1979

⁴ F. Quince, 2002

⁵ Moirand, 1990 : 143

Partie I, Section B, Chapitre 8 : Approche dialogique et interactive de la traduction

didacticienne pour sa part, souligne également cette « visée pragmatique », c'est-à-dire « la fonction » et « l'intention sous-jacente » des actes de parole dans le dialogue. Pour le philosophe Jacques, la communication d'un sens intelligible et « univoque » relève d'une « compétence pragmatique »¹ qui tient compte de ces « conditions dialogiques », conditions que nous allons peu à peu articuler au cours de ce chapitre. Celles-ci « doivent être remplies par toute situation d'énonciation pour que les énoncés y soient possibles et aient un sens »². Avant d'exposer notre hypothèse, qui penche en faveur d'une approche dialogique de la traduction, il convient de définir la traduction comme notion dialogique, illustrant ainsi le fait qu'une forme de traduction basée sur un simple transfert ne s'inscrit pas dans une telle conception dialogique.

Nous proposons d'abord de porter notre regard sur la situation discursive complexe que constitue la traduction, orale comme écrite. Contrairement à une conception naïve de l'activité traduisante, le rôle du traducteur ne se réduit pas à celui de médiateur dans un dialogue entre l'énonciateur et l'interlocuteur. Comme nous l'avons constaté dans le chapitre précédent, pour que le message en langue source arrive intact en langue cible chez son destinataire, le traducteur-interprète doit lui-même participer activement au dialogue. En interceptant la parole de l'émetteur, il doit se l'approprier, avant de la réexprimer. Le traducteur-interprète devient ainsi agent de communication dans un dialogue particulier, une espèce de *double-dialogue*, où il exécute le double rôle de récepteur-émetteur pour chaque intervention.

Il s'agit bien d'une situation dialogique, que le texte soit de nature écrite ou orale. J.-C. Gémar l'a déjà constaté, et il définit l'acte traduisant comme « un acte dialogal, quoique solitaire et isolé, et même muet, tout en étant une opération éminemment individuelle »³. Au niveau plus pragmatique, qui fait justement l'objet de notre réflexion, l'interprétation dite *de liaison* est bien évidemment la forme de traduction qui s'apparente le plus au dialogue, étant donné sa nature orale, relativement informelle et son mode de discours, constitué dans la majorité des cas d'un dialogue entre deux personnes ne partageant pas la

¹ Cf. chapitre suivant

² F. Jacques, 1979 : 76

³ Gémar, 1990 : 659

Partie I, Section B, Chapitre 8 : Approche dialogique et interactive de la traduction

même langue. Ce contact direct et la réaction quasi simultanée sont très caractéristiques d'un dialogue. Néanmoins, l'interprétation de conférence et la traduction écrite constituent également des situations dialogiques, et ce même si un certain laps de temps s'écoule entre la production et la reproduction. Il faut donc considérer la situation dialogique au sens le plus large possible, ce que nous tenterons d'illustrer par la suite.

Citons d'abord A. Klimkiewicz à propos de la traduction poétique : « Analyser, interpréter ou traduire un texte de manière dialogique, c'est entrer en dialogue avec l'auteur/narrateur et par lui avec les autres auteurs et individus que lui servaient d'interlocuteurs. »¹. Ou encore : « La traduction dialogique est celle qui prend en considération la voix qui parle, son intonation et ses interlocuteurs. La forme n'est qu'un moyen qui s'actualise et par laquelle la voix s'exprime pour rejoindre l'autre »². Au même titre que la communication dialogique habituelle, tout acte traduisant se destine ainsi à trouver une certaine résonance chez le destinataire, résonance que seule l'intervention du traducteur rendrait possible.

Pour certains genres de textes, une traduction commentée pourrait éventuellement s'imposer. Pensons notamment à la poésie où le commentaire peut faciliter le déclenchement de la réaction désirée, mais citons également la traduction de textes sacrés comme la Bible, la Thora ou le Coran, qui demandent une traduction très particulière nécessitant souvent des justifications ou des explications. Certains textes spécialisés pourront également comporter des annotations pour fournir des informations supplémentaires ou pour éclaircir une terminologie technique peu transparente. Quoi qu'il en soit, nous constatons que la traduction au sens large du terme peut être assimilée à un dialogue, étant donné qu'il s'agit d'une interaction entre deux ou plusieurs partenaires autour d'un discours (ou d'un texte).

De toute évidence, la compréhension joue un rôle primordial dans tout échange dialogique. Or, cette compréhension émerge du contexte pragmatique commun et des

¹ Klimkiewicz, 2000 : 180

² Ibid. : 189

Partie I, Section B, Chapitre 8 : Approche dialogique et interactive de la traduction

conditions de production, de la même manière que la production successive dépend premièrement de la présence et de la nature des intervenants, puis de leur compréhension mutuelle. Comme pour toute communication dialogique, le traducteur doit interpréter le message qui lui arrive en direct ou en différé tout en prêtant attention au lieu et au moment de production, ainsi qu'à l'objectif recherché.

A partir de cette comparaison avec la situation dialogique, nous pouvons également établir un parallèle avec l'« interaction interlingue » que M.-T. Vasseur qualifie de « rencontre entre deux personnes qui ne partagent pas une même langue »¹. Or, contrairement à l'activité interlangagière que décrit Vasseur, où l'un des partenaires (le « locuteur alloglotte »²) communique dans la langue de l'autre, dans le cas où l'interprète et le traducteur interviennent, ces deux personnes (ou le locuteur et son public) ne peuvent pas (ou ne souhaitent pas) « se rencontrer » car elles ne partagent pas la même langue et chacune souhaite s'exprimer dans sa propre langue. Seul l'interprète, qui se situe au croisement de ces deux systèmes linguistiques et de ces deux cultures, peut engager une activité interlangagière pour rendre possible l'existence d'une situation de communication dialogique.

Nous avons déjà vu que le traducteur assumait un double rôle dans ce dialogue, ce qui nous permet de parler de double dialogue. Certes, le traducteur n'est pas le destinataire final du message, et le locuteur vise en priorité l'auditeur qui a directement accès au texte original. Mais il peut également viser un auditeur indirect ou même virtuel, celui-ci étant incapable de donner sens au message, faute de maîtriser la langue source et souvent de connaître la culture du sujet parlant. Le traducteur, lui, est capable de déverbaliser le message et de le rendre dans une forme linguistique et référentielle accessible au destinataire final. En effet, son acte traduisant ne se limite pas à une opération linguistique, car ce ne sont pas seulement des langues qui séparent les deux partenaires, mais aussi l'ensemble de leur univers référentiel. Dans l'interaction interlingue, ces univers se confrontent et tentent de se rencontrer, et c'est justement l'interprète qui

¹ M.-T. Vasseur, 2005 : 71

² Ibid. : 55

Partie I, Section B, Chapitre 8 : Approche dialogique et interactive de la traduction

permet cette rencontre, à condition qu'il ne se limite pas à *traduire* leur propos. En revanche, le traducteur doit dans un premier temps faire sien ce propos pour pouvoir ensuite le restituer dans le contexte dialogique et dans la forme la plus appropriée possible pour faciliter la compréhension mutuelle. Nous posons donc que l'acte traduisant est une activité interlangagière qui permet la communication interculturelle.

Nous retrouvons ce dynamisme inhérent du traducteur chez Vasseur dans son *approche interactionniste*. Cette approche qui « s'intéresse à la communication concrète [et dont le développement] a accompagné l'introduction d'une nouvelle façon de considérer les activités langagières, un mouvement qui allait déjà dans le sens d'un dépassement d'un modèle codique de l'analyse linguistique »¹, car l'intervention humaine du traducteur est nécessaire pour dépasser ce « modèle codique » unidimensionnel.

En effet, sans intervention *corporelle* (dont le contraire serait une intervention *machinale*), la fonction référentielle serait laissée de côté et le dialogue réduit à un dialogue de sourds. C'est la raison pour laquelle une traduction faite par une machine n'apporterait jamais rien de plus qu'un produit purement formel et truffé d'ambiguïtés. Par conséquent, toute tentative de transcodage d'un système linguistique vers un autre (c'est-à-dire une traduction linguistique) ne ferait guère mieux que la machine. Bien que la machine puisse théoriquement remplir la première condition requise chez un traducteur, à savoir le respect des règles grammatico-syntaxiques de la langue cible², elle est absolument incapable de respecter deux autres exigences dont, selon nous, dépendent la communication, car au fond, il ne suffit pas qu'un énoncé soit grammaticalement correct, il doit être pragmatiquement acceptable. Premièrement, la machine est incapable de cerner le sens contextuel communiqué, c'est-à-dire de déverbaliser. Deuxièmement, elle ne saurait véhiculer le message sous une forme adaptée à la situation de communication et tenant compte du système référentiel du récepteur.

W. Wills cite également trois niveaux de compréhension, à savoir syntaxique, lexicale et

¹ Ibid. : 62

² Force est de constater que la machine ne peut même pas toujours respecter ces règles, puisqu'elle n'est pas dotée de l'intelligence nécessaire pour dissiper les ambiguïtés formelles.

Partie I, Section B, Chapitre 8 : Approche dialogique et interactive de la traduction

pragmatique. Selon lui, la machine à traduire ne répond que très partiellement au niveau de compréhension lexicale (rappelons que la signification lexicale hors contexte n'est pas le *sens*) et en aucune manière en ce qui concerne la question pragmatique et contextuelle¹. De plus, nous constatons que même au niveau syntaxique la machine est loin d'être infaillible, puisqu'elle est incapable de résoudre des problèmes de sens qui relèvent des facteurs d'ordre syntaxique.

La machine ne possède ni l'intuition ni l'imagination nécessaires à toute rencontre. En outre, comme l'indique J. Delisle², il lui manque une certaine créativité, ce qui l'empêche de « faire des choix raisonnés » pour atteindre son objectif langagier le mieux possible. De la même façon que toute opération d'inférence lui est impossible, elle ne peut pas non plus entreprendre des démarches d'adaptation nécessaires pour rectifier son énoncé s'il n'atteint pas son public ou ne provoque pas l'effet désiré chez l'interlocuteur. En revanche, même s'il ne peut pas contribuer au contenu sémantique du message, le traducteur peut l'adapter en fonction du récepteur pour s'assurer que le message souhaité arrive intact à bon port, dans la mesure où il ne trahit pas l'intention de l'orateur. Dans certains cas comme l'interprétation consécutive, l'interprète peut même solliciter soit l'orateur soit l'auditoire pour savoir si le message a besoin d'être reformulé, voire explicité. C. Laplace nous rappelle également que le sens déverbalisé lors de la traduction est « fondamentalement dynamique »³, ce qui sous-entend que le traducteur, pour l'avoir appréhendé, a pris acte du sujet, de la situation, de la finalité, etc. Une telle conception dynamique du traducteur ne laisse donc aucun doute quant à la condition humaine de l'activité traduisante qui ne peut en aucun cas être générée artificiellement.

Toute situation communicative est potentiellement dialogique. Parallèlement, la vraie traduction serait donc toujours communication dialogique, puisqu'elle est la cumulation d'un contexte interlocutif commun et d'une subjectivité (dans le sens où un sujet parle à autrui). Comme un thème de conversation et un langage ne sont pas suffisants pour

¹ W. Wills, 2004: 780 (Traduction par nos soins de l'anglais : “*Of these three levels or areas of understanding, computer programmes can cope with syntactic properties to a considerable degree, semantic (lexical) properties to some degree and pragmatic (contextual) issues to zero degree.*”).

² Delisle, 1990 : 71

³ Laplace, 1994 : 166

Partie I, Section B, Chapitre 8 : Approche dialogique et interactive de la traduction

constituer un dialogue, le partage des codes et du sujet ne suffit pas au traducteur, car il ne reçoit pas non plus le message sous forme de code ; en réalité, il reçoit la parole personnalisée par l'émetteur, qui émerge du contexte pragmatique donné. Comme un dialogue proprement dit qui trouve son origine dans la situation de communication, l'énonciation traductive s'inscrit dans un contexte précis.

En outre, toute communication dialogique implique une subjectivité partagée, elle est donc *intersubjective*¹, reposant sur la réciprocité. Aucune communication n'est possible sans la présence de l'autre. Les interlocuteurs partagent non seulement la situation spatio-temporelle, mais aussi un certain savoir du monde qui leur permet de se comprendre. Pour F. Jacques, le sens communiqué et la fonction référentielle émergent de cette « dualité de locuteurs »². V. Susana³ signale que cette *relation interlocutive* de Jacques « permet aux individus de se reconnaître mutuellement une identité personnelle. En ce sens, être une personne c'est être apte à communiquer : être capable de faire usage de sa compétence pragmatique en contexte ». Jacques distingue deux relations au sein de cette communication dialogique, à savoir de « l'homme avec les choses en qualité de référent [...] et simultanément de l'homme avec l'autre homme dans une relation interlocutive »⁴.

La conception dialogique de F. Jacques élargit d'une certaine manière le rôle du destinataire dans *l'énonciation*, qu'il qualifie, contrairement à *l'énoncé*, d'« activité conjointe de mise en discours où locuteur et allocutaire sont des instances en relation actuelle »⁵. En effet, la présence de l'autre lors de toute communication détermine la forme de l'énonciation, et surtout son contenu. L'énonciateur extériorise sa pensée par la voix et tout son corps et toute son âme y participent. Il choisit ses mots non pas au hasard, mais pour rencontrer l'autre. F. Jacques explique qu'il « fait acte de présence en prenant la parole »⁶, ce que l'autre fera à son tour.

¹ F. Jacques, 1982 : 21

² Ibid., 1979 : 107

³ Susana, 2002

⁴ Jacques, 1982 : 34

⁵ Ibid., 1985 : 30

⁶ Ibid., 1979 : 51

Partie I, Section B, Chapitre 8 : Approche dialogique et interactive de la traduction

Le traducteur ne se préoccupe pas, lui non plus, de l'énoncé que, selon L. Truffaut¹, « [...] on peut disséquer dans l'absolu et à partir duquel on peut refaire un autre énoncé imaginaire ». En revanche, il a affaire à « l'énonciation d'une pensée, à partir d'une forme déjà organisée pour une finalité sociale, dans la langue de traduction – c'est-à-dire, pour nous, le processus d'une réexpression toujours aléatoire ». Certes, à la différence d'une situation dialogique normale, le sujet de communication est imposé au traducteur qui n'a pas le droit d'omettre un élément de sens ni d'ajouter sa propre idée. Cette traduction serait néanmoins « imprévisible »² et différente pour chacun, puisque le traducteur reste libre de formuler sa restitution comme bon lui semble pour transmettre le message à un public donné, bien qu'il soit soumis aux contraintes de la situation de communication. Le traducteur adopte le rôle du locuteur, il s'efface quand il dit « je » en désignant l'émetteur, contrairement à ce dernier qui se définit par la première personne. Cependant, il partage le contexte référentiel tantôt avec le locuteur, tantôt avec l'allocutaire³. C'est lui qui peut, grâce au cadre commun, faire correspondre les acceptions des mots et les présupposés des participants à l'activité discursive afin de les inscrire dans une *co-énonciation*.

Une telle approche dialogique de la traduction répond également au modèle tripartite formulé par C. Hagège sous le nom de *Théorie des trois points de vue*⁴. Ces trois composants, qui d'après Hagège sont « interdépendants », « complémentaires » et indissolublement liés⁵, représentent aussi pour le traducteur les trois contraintes à respecter pour rester fidèle à son art. Comme tout énonciateur, ou « énonceur psychosocial »⁶ selon le terme employé par Hagège, le traducteur est tenu de respecter la première perspective appelée *morphosyntaxique* qui lui impose les règles de la langue d'arrivée et l'oblige à prêter attention au rapport des termes entre eux. Pour autant, il se

¹ Truffaut, 1997 : 16

² Ibid.

³ Jacques, 1982 : 34

⁴ Hagège, 1985 : 207-233

⁵ Ibid. : 208

⁶ Ibid. : 235-266. Ce terme reflète à nos yeux d'une manière très convenable le fait que l'énonceur ne s'exprime pas dans le vide car, selon Hagège, *l'énonceur psychosocial* « réunit en lui-même tous les types d'usages de la langue en fonction des situations » (Ibid. 239). Il est « dialogal par nature, même quand la situation de discours n'est pas dialogique » (250).

Partie I, Section B, Chapitre 8 : Approche dialogique et interactive de la traduction

doit de prendre en compte les points de vue *sémantico-référentiel* et *énonciatif-hiérarchique* qui délimitent le contexte dialogique. Ces deux points de vue lui imposent respectivement de rendre le sens référentiel voulu (une fois ce sens déverbalisé) et de considérer la situation d'énonciation du message, c'est-à-dire à la fois du contexte pragmatique qui a donné naissance à l'énonciation par son auteur original et du nouveau contexte énonciatif dans lequel le traducteur s'adresse à son destinataire.

Les retombées d'une approche dialogique pour l'enseignement des langues sont incontestables. L'apprenant apte à communiquer doit pouvoir entrer en conversation, poursuivre une interaction face à face et être en mesure d'y réagir d'une manière cohérente en fonction du contexte interlocutif commun. Il est tout autant contraint de respecter les trois points de vue car il est censé communiquer un sens pertinent dans un contexte pragmatique donné, tout en respectant les normes imposées par ce nouveau code. Se contenter de répéter les énoncés tout faits, du genre *le ciel est bleu*, n'aurait aucune valeur communicative. En revanche, et ce même si les trois perspectives sont interdépendantes et contraignantes, dans la mesure où l'apprenant ne s'exprime pas dans le vide mais s'adresse plutôt à une personne douée d'intelligence dans une situation porteuse de sens, même des énoncés inacceptables d'un point de vue grammatical, par exemple **Je n'ai compris rien* (le point de vue 1 qui concerne la syntaxe n'est de toute évidence pas respecté ici) ou **je suis vingt-cinq* (au lieu de *J'ai vingt-cinq ans*), sont susceptibles d'être compris par son interlocuteur. Bien évidemment, ce dernier ne comprend pas grâce à sa compétence linguistique, la compréhension relève plutôt d'une compétence beaucoup plus vaste, appelée compétence pragmatique (que nous analyserons davantage dans le chapitre suivant). De même, le traducteur étant avant tout communicateur, il doit être à même de mobiliser les trois perspectives pour être fidèle à son art. Il doit savoir mettre en jeu l'ensemble des compétences linguistique, sociolinguistique et pragmatique, d'abord pour saisir le message et ensuite pour le livrer sous une forme appropriée.

Dans ce dialogue particulier que constitue la traduction professionnelle, c'est donc le traducteur qui, du fait de sa position privilégiée, rend possible l'interaction entre le

Partie I, Section B, Chapitre 8 : Approche dialogique et interactive de la traduction

locuteur et son co-locuteur. Non seulement il permet l'interaction entre les deux interlocuteurs, mais il participe aussi à cette « co-activité »¹. Cette conception interactive du rôle du traducteur ne fait donc pas de lui un médiateur mais au contraire le place au centre de l'interaction. Les rôles des partenaires au dialogue sont interchangeableables, de la même façon le traducteur est aussi à son tour *co-énonciateur* et *co-interprète*, avant que le destinataire ne puisse assumer ce rôle, ce qui permet de nouveau au traducteur de devenir à son tour émetteur dans la séquence suivante. F. Jacques nous signale qu'en effet, l'énonciateur ne parle pas à quelqu'un mais avec quelqu'un. Et dans une traduction dialogique de ce type, l'interlocuteur réagira non pas à *une traduction*, mais bien à un message authentique. Sans traducteur participant, aucun dialogue ne serait donc possible et les deux participants au discours feraient mieux de s'exprimer par des gestes au lieu de faire appel à un traducteur qui, par souci de littérarité, ne remplit pas son devoir d'agent de communication. Inversement, une traduction réussie permet la rencontre des esprits. L'énonciation traductive s'inscrit donc dans un contexte pragmatique dialogique plus étendu que celui d'un dialogue normal. En résumé, une conception interactive de la traduction devient non seulement possible, mais aussi indispensable.

Notre hypothèse, comme nous l'avons déjà dit, est valable pour toute forme de traduction, que ce soit la traduction orale (l'interprétation) ou la traduction écrite, et pour tout genre de traduction, qu'il soit spécialisé ou littéraire. Si le destinataire d'une interprétation est sans doute amené à devenir locuteur à son tour, le lecteur d'une traduction ne reste pas pour autant passif. Semblable au lecteur d'un texte original, il comprend ce qu'il lit et y réagit à sa façon. Même si c'est en différé par rapport au moment de l'écriture, pour comprendre il doit autant prêter attention au contexte linguistique et extralinguistique que n'importe quel lecteur. Cette compréhension telle que Jacques la conçoit consiste à « appréhender ce que les mots du locuteur veulent dire dans une occasion d'énonciation »². Le philosophe précise qu'il ne s'agit pas d'un « acte d'appréhension momentanée, mais d'une capacité, d'une disposition, de quelque chose

¹ Vasseur, 2005 : 61

² Jacques, dans Parret & Bouveresse, 1981 : 367

Partie I, Section B, Chapitre 8 : Approche dialogique et interactive de la traduction

qui est de l'ordre d'une compétence »¹, compétence pragmatique à laquelle nous consacrons le prochain chapitre.

Nous aimerions terminer ce chapitre en revenant sur les trois conditions émises par F. Jacques, qui, selon lui, commanderaient la situation dialogique. Dans sa participation à l'ouvrage *Meaning and understanding*², cet auteur élabore pour sa part un « jeu de règles »³ qui « simultanément doivent être réalisées pour qu'une phrase soit pragmatiquement pertinente et pragmatiquement compréhensible de la part des énonciateurs »⁴. De plus, ces trois conditions ne constituent pas forcément une liste exhaustive. Il ajoute qu'elles « sont compatibles et que leur méconnaissance affecte gravement les succès de l'interlocution »⁵. Nous sentons que la situation traduisante constitue effectivement une situation dialogique et pour corroborer notre intuition, nous allons à présent examiner si ces conditions sont également réunies chez le traducteur-interprète.

Jacques pose ainsi la première condition :

- 1) *Les participants doivent être aptes à assurer leur identité personnelle dans toutes les positions de l'acte de communication : investir la parole, la céder, la reprendre ; se relayer à son écoute pour contrôler sa forme linguistique. Sans cette aptitude, aucune énonciation ne pourrait contracter une force communicative.*⁶

Admettons que de prime abord le traducteur ne réponde apparemment pas à ce critère, étant donné qu'il n'agit pas pour son propre compte, mais pour celui des co-énonciateurs. Or, le fait est que son rôle ne se résume pas à celui d'un médiateur, mais il prend part à la communication à part entière quand il assume entièrement le rôle et la personnalité de l'énonciateur dans une situation pragmatique donnée. Bien qu'il parle au nom de l'orateur initial lorsqu'il dit « je », il se réalise en tant qu'acteur de communication.

¹ Ibid. : 362

² Ibid. : 353-386

³ Ibid. : 385

⁴ Ibid. : 382

⁵ Ibid. : 384

⁶ Ibid. : 382

Partie I, Section B, Chapitre 8 : Approche dialogique et interactive de la traduction

- 2) *Les participants doivent être capables de faire des conjectures sur ce que veut dire leur partenaire, notamment par des expressions référentielles¹*

Cette seconde condition s'applique tout particulièrement au traducteur, et ce lors des deux opérations inverses qu'il est amené à effectuer : la compréhension et la réexpression. D'une part, il doit comprendre à la fois l'explicite et l'implicite des propos du locuteur pour rendre justice à son vouloir dire. D'autre part, il doit anticiper l'effet de ces propos sur l'auditeur/le lecteur. Autrement dit, le traducteur choisit ses propres mots en fonction de ce qu'il souhaite évoquer chez l'interlocuteur, ce sens étant prédéterminé par les propos de l'orateur initial, mais n'imposant en rien la forme. Cette anticipation est non seulement impérative pour garantir la réussite de la communication, mais elle est aussi la condition *sine qua non* qui permet de la faire progresser, c'est-à-dire de multiplier les échanges.

- 3) *les partenaires doivent maîtriser l'ensemble des déterminants pragmatico-dialogiques du contexte : non seulement le lieu et le moment des paroles échangées, mais aussi l'ensemble de connaissances et présuppositions propres à chacun²*

La troisième condition veut donc que le locuteur puisse faire des « présuppositions » quant aux références telles qu'elles sont exprimées par son interlocuteur, tout en s'appuyant sur son propre vécu et sa vision du monde. Pour Jacques cette capacité comprend aussi le fait de se mettre d'accord sur le sens à conférer au référent (Jacques parle de « consensus pragmatique » ou de co-référence)³. Encore une fois, toutes ces dimensions caractérisent une traduction du sens. C'est précisément cette appréciation globale de la situation dialogique qui permet au traducteur d'être fidèle à son art. Nous ne le répétons jamais assez : il est présent à part entière et s'implique aussi bien dans la compréhension que dans sa réexpression. Il traduit intelligemment, compte tenu de l'ensemble des paramètres dialogiques, et ce grâce à sa compétence pragmatique. En guise d'introduction au chapitre suivant, citons encore une fois F. Jacques à ce propos :

¹ Jacques, 1981 : 382

² Ibid. : 383

³ Ibid. : 369, voir aussi ci-dessous

Partie I, Section B, Chapitre 8 : Approche dialogique et interactive de la traduction

*La compétence pragmatique serait alors la capacité pratique d'acquérir par stratégies l'arrière-plan de présuppositions communes, nécessaires pour établir un contexte adéquat d'interprétation et de validation des énoncés.*¹

Nous constatons à travers la synthèse ci-dessus que la traduction qui répond à ces critères est donc très éloignée de celle qui se limite à un transfert formel. Ainsi pouvons-nous assimiler la traduction professionnelle à une forme de communication dialogique dont la réussite repose entièrement sur la compétence pragmatique du traducteur. A l'inverse, nous avançons qu'une traduction qui néglige l'un de ces paramètres ne permet pas la communication interculturelle.

¹ Jacques, 1981 : 383

9. Approche pragmatique de la traduction

L'importance primordiale de prendre en compte la dimension pragmatique dans la communication langagière n'est plus à démontrer. Contrairement à une approche linguistique classique, une approche pragmatique de la langue s'inscrit dans le domaine sociolinguistique au sens le plus large, car toute interaction dépend précisément de la compétence pragmatique. Nous avons démontré dans le chapitre précédent que la situation dialogique reposait sur cette dimension pragmatique pour donner un sens à la dimension purement formelle des énoncés. Une telle approche est indispensable pour tenir compte de son usage et de ses utilisateurs. Cette conception situationnelle et fonctionnelle appliquée à la didactique des langues a largement contribué à l'approche communicative telle que nous l'entendons aujourd'hui. Après avoir examiné les conditions *sine qua non* à la communication dialogique et auxquelles répond la traduction, nous formulons à présent l'hypothèse selon laquelle une approche pragmatique est également valable pour toute démarche traductive, acte de communication par excellence, qu'elle soit orale ou écrite.

Une telle vision pragmatique de la communication dialogique anéantit toute perception structuraliste de la langue. Or, bien que les didacticiens reconnaissent en principe la nécessité d'une dimension pragmatique en cours de FLE, elle n'y trouve que timidement sa place. Combien de méthodes soi-disant communicatives ne proposent qu'une application de l'aspect grammatical qui a été appris, certes en contexte, mais sans laisser la place à la créativité, à la rencontre ? Par conséquent, si l'enseignement de la traduction généralement pratiquée en cours de langue néglige l'aspect pragmatique, comment pourrait-il se vouloir communicatif ?

Dans l'œuvre *Meaning and understanding*¹ déjà citée, F. Jacques estime qu'outre le problème linguistique lié à la compréhension, le contexte pragmatique permet de

¹ Jacques, 1981 : 353-386, édité par Parret & Bouveresse

Partie I, Section B, Chapitre 9 : Approche pragmatique de la traduction

comprendre ce qui est vraiment dit :

*Il s'agit de comprendre ce qui est dit. Or dire quelque chose ce n'est pas seulement produire une énonciation munie d'une certaine structure phonologique, morphologique, syntaxique. C'est aussi l'émettre en de certaines circonstances, selon un certain rapport interlocutif.*¹

En plus de sa composante linguistique, la communication du sens émerge donc d'une composante pragmatique, laquelle inspire l'idée que la pragmatique formerait même « la base intégrante de la théorie linguistique » car elle « seule étudie le langage au niveau de sa réalisation »². Vasseur qualifie l'activité pragmatique de « *mise en fonctionnement* du langage »³. En citant Wunderlich⁴, Jacques affirme que la pragmatique est l'étude « des règles et conditions tout aussi générales et intériorisées qui doivent être remplies par une situation de communication en général pour que des énoncés soient acceptables et aient un sens ».

Une telle approche est propice à la pratique de la traduction au sens large, et d'autant plus de la traduction en cours de langue. En effet, tout refus d'une conception linguistique de la traduction s'ouvre à une approche contextuelle ou pragmatique de la traduction, car elle permet d'introduire une dimension de plus dans laquelle la traduction du sens s'inscrit inéluctablement et tout naturellement. Dans la situation didactique qui est notre préoccupation prioritaire, la traduction à vue repose largement sur cette compétence pragmatique pour saisir le sens et pour combler les lacunes linguistiques.

C'est précisément cette conception pragmatique de la traduction (appelée tantôt interprétative, tantôt fonctionnelle) que nous appliquons en cours de langue. Répondant principalement à un besoin pédagogique, les exercices de traduction à vue ne sont certes qu'une simulation de traduction qui remplit un besoin réel de communication, mais sans doute au même titre que la question *Qu'avez-vous fait le week-end dernier ?* en cours de langue. Comme l'enseignant vise sans doute d'abord un objectif linguistique, en

¹ Jacques, 1981 : 160 citant Ziff (1972 : 26) pour la première phrase

² Ibid. : 384

³ Vasseur, 2005 : 61

⁴ D. Wunderlich, 1972. Pragmatique, situation d'énonciation et déixis, *Languages*, XXVI, pp. 34-35

Partie I, Section B, Chapitre 9 : Approche pragmatique de la traduction

l'occurrence l'emploi des temps du passé, son objectif global est l'expression réelle en langue étrangère. Il en va de même pour les exercices de traduction que nous animons. Ces derniers visent dans un premier temps l'appropriation d'une méthode de traduction et de communication, pour être ensuite opérationnels dans l'expression réelle en langue étrangère lors d'une situation dialogique (ou comme véritable agent de communication en tant que traducteur professionnel, pour quelques rares étudiants doués).

Ainsi, nous simulons une situation de communication réelle qui respecte l'ensemble des règles pragmatiques de *rétro-référence* (à savoir le renvoi aux personnes) et de *co-référence* (le renvoi aux choses)¹ sur lesquelles repose le dialogue référentiel. L'approche pragmatique se situe en effet au centre même de la traduction que nous recommandons, celle où l'apport pragmatique, c'est-à-dire la somme des « compléments cognitifs » (d'après le terme de Seleskovitch), nous permet d'atteindre notre objectif plus large : optimiser la performance de nos étudiants lors de l'expression en langue étrangère grâce à l'élimination des interférences négatives. Dans la pratique de la traduction à vue en cours, ce résultat devient possible à partir du moment où les étudiants cessent de puiser le sens dans les formes de la langue source et parviennent à s'appuyer sur le contexte pragmatique et sur tous les éléments implicites qui véhiculent le sens, comme dans un dialogue réel. La négligence de cet aspect pragmatique déboucherait sur une compréhension littérale qui serait vouée à l'échec dans toute situation de communication. A titre d'exemple, nous ne pouvons pas nous tromper sur le sens des propos suivant, entendu dans le contexte d'un bureau où nous sommes debout face à un interlocuteur assis : *Vous ne voulez pas vous asseoir ?* La valeur communicative ici n'est pas celle d'une question qui attend une réponse. Il s'agit au contraire d'une incitation à l'action.

Cet exemple montre encore une fois que le sens dépasse largement les limites de la langue, voire celles de la situation dans laquelle se déroule le dialogue. En effet, le référent extralinguistique est non seulement déterminé par le contexte actuel, mais il tient compte aussi de l'univers référentiel des partenaires. Donc, si on néglige l'importance de prendre en compte cette compétence pragmatique et de *déverbaliser* non pas les mots,

¹ Jacques, 1982 : 34

Partie I, Section B, Chapitre 9 : Approche pragmatique de la traduction

mais toute la situation dialogique, on risque de comprendre le sens de travers. Comment, dès lors, tenter d’y répondre ou, à plus forte raison, de le réexprimer lors de l’acte traduisant ? Toute formulation et toute traduction qui négligent cette dimension, formulent effectivement un sens littéral et incongru.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que pour la traduction, la présence du traducteur est également indispensable pour véhiculer la pensée initiale qui vise un destinataire tout autre. Pour intercepter cette pensée, le traducteur doit mobiliser ses connaissances préalables et tenir compte de tous les autres éléments spatio-temporels présents et absents, comme n’importe quel destinataire d’un message. Le traducteur ne s’exprime pas dans le vide. Pour établir le contact entre les deux participants au discours, il se réalise en tant que sujet parlant au même titre que l’initiateur du message. Il doit donc faire appel à des compétences autres que linguistiques, à savoir sa connaissance du monde, sa compétence discursive et stratégique, bref, pragmatique, pour que sa propre langue devienne acte de communication et pour qu’elle soit porteuse de sens.

Nous remarquons qu’il s’agit en fait de développer chez l’apprenti traducteur les mêmes compétences que celles visées par l’approche communicative en cours de FLE. Or, notre démarche permet de faciliter l’appropriation de ces compétences chez l’apprenant de FLE justement grâce à la traduction, situation de communication où elles sont même davantage sollicitées. Notre objectif principal reste donc inchangé par cette approche pragmatique : faire en sorte que toute compréhension et expression (souvent la conséquence d’une traduction mentale) s’inscrivent dans un contexte pragmatique donné où une valeur contextuelle¹ dépasse la valeur linguistique. Cette double prise en compte de la valeur pragmatique est largement exploitée dans les exercices de traduction à vue. Non seulement la compréhension du texte de départ repose sur ce contexte pragmatique, mais la réussite de la réexpression dépend aussi en grande partie de l’emploi des stratégies de compensation d’éventuels déficits linguistiques et de la capacité à anticiper, technique qui relève également de la compétence pragmatique.

¹ Jacques, 1981 : 371

Partie I, Section B, Chapitre 9 : Approche pragmatique de la traduction

Notre dessein sous-jacent se résume donc à faire prendre conscience aux étudiants de la relativité des mots. Ce n'est pas l'agencement des mots selon un code linguistique qui leur confère le sens voulu, mais plutôt le fait de les inscrire dans une situation de communication. Il ne s'agit donc en aucun cas d'un sens littéral ou même d'un sens sémantique, mais d'un sens référentiel et pragmatique que vise cette approche. Cela est valable pour n'importe quelle situation de communication : en cours de FLE, en cours de traduction, ou bien en dehors du cours. Nous tenons à rappeler que l'appropriation d'une langue ne se limite pas à l'apprentissage de mots et de règles, il s'agit prioritairement d'être opérationnel en situation de communication réelle. Pour ce faire, il faut donc transmettre une véritable compétence pragmatique aux étudiants, compétence à mettre à profit lors de la communication. Cette compétence pragmatique s'inscrit donc au centre du développement de la compétence communicative que nous souhaitons.

Par ailleurs, cette compétence, telle que nous la concevons, englobe celle qui est appelée compétence textuelle ou discursive, car le contexte référentiel est aussi bien constitué de la cohérence du texte avec les réalités extralinguistiques que d'un renvoi au sein du texte ou discours. Si toute énonciation se produit dans un contexte pragmatique particulier, tout énoncé dépend de ce qui le précède ou lui succède dans la chaîne de communication. F. Jacques cite l'*anaphorisation*¹, un aspect qui, parmi d'autres, contribue à la cohésion interphrastique et à la progression. Cette textualité doit être comprise chez l'étudiant qui saura l'exploiter pour dégager le sens du texte et pour construire son propre texte (ou discours) cohérent et cohésif.

Nous avons justifié notre intuition selon laquelle la traduction est un acte pragmatique, autrement dit un acte de communication au centre d'un dialogue réel. Parallèlement à cela, nous avons démontré que la traduction linguistique n'a aucune place dans un dialogue réel. Nous aimerions clore ce chapitre en cédant une dernière fois la parole à Francis Jacques qui nous rappelle que dans une situation dialogique, les deux opérations, à savoir la compréhension et l'expression, se déroulent réciproquement. Cet échange s'applique aussi bien à la conversation ordinaire qu'à l'acte traduisant. Voici ses

¹ Jacques, 1979 : 100

Partie I, Section B, Chapitre 9 : Approche pragmatique de la traduction

commentaires d'un extrait de poème de Paul Eluard que nous reproduirons également. Ces quelques mots ont sans doute ému plus d'un interprète, car, malgré la ressemblance fortuite, ses propos cadrent parfaitement :

On objectera que faire intelligemment une opération est différente de suivre intelligemment son exécution. C'est l'autre qui aurait l'initiative, je ne fais que regarder ou écouter. Est-ce bien sûr ?

Je suis un étrange animal

Mes oreilles te parlent

Ma voix t'écoute et te comprend

nous prévient le poète (Paul Eluard, Le Phénix, Paris : Seghers, 18). Il y a un sens où parler et écouter c'est tout un. Il n'y a pas d'un côté moi qui signifie et d'un autre côté toi qui comprends (si tu peux). Ce sont mes oreilles qui te parlent parce que je signifie pour autant que je te comprends. C'est ma voix qui t'écoute parce qu'au fur et à mesure que je parle, j'écoute ou plutôt je parle l'écoute que je te prête de ma propre parole.¹

Une citation qui résume la véritable communication dialogique – celle où écouter c'est comprendre et se faire écouter c'est se faire comprendre. Aucune communication ne serait possible autrement et la traduction et l'interprétation qui ne cherchent pas à comprendre, qui se limitent donc à une répétition machinale, excluent toute communication. Ainsi, une approche de la langue qui se veut communicative ne laisse aucune place à un tel transcodage. De la même manière, le fait de vouloir réduire l'acte traduisant à une copie de sa forme, sans tenir compte du contexte référentiel et pragmatique, implique l'abandon total des compétences sur lesquelles repose la méthode communicative du FLE.

¹ Jacques, 1981 : 365

10. Pour une approche globale de la traduction au service de toute communication interculturelle

Acte de communication par excellence, la traduction détient la clé de l'ouverture sur autrui, thème situé au cœur des préoccupations des sciences humaines, pourvu que cette communication ne soit pas entravée par le filtre personnel que constitue notre propre conception du monde. Comme nous l'avons déjà évoqué, nous considérons que la portée d'une approche interprétative excède largement le domaine de la traduction. En tant que première étape d'une progression vers une approche globale de toute communication, l'introduction de la traduction du sens dans les cours de langue permettra de déclencher un renversement des conceptions au sein de tous les courants des sciences du langage. Nous nous risquons même à avancer que l'abandon de la traduction linguistique dans toutes les sphères de la communication pourrait mettre fin à la prolifération des nombreuses traductions médiocres que l'on voit et entend quotidiennement et qui contribuent au dysfonctionnement de la communication entre les différents peuples de la planète.

10.1 Dépassement de l'approche linguistique

L'abandon de toute conception formelle de la traduction doit être initié dans l'enseignement si on souhaite qu'il se généralise à long terme. Chez l'apprenant, cette évolution mettrait fin au transcodage systématique d'une langue vers une autre¹, fâcheuse habitude inculquée durant des années d'apprentissage. Bien qu'elle soit très critiquée, l'approche linguistique de la traduction se retrouve malgré tout trop fréquemment dans l'enseignement des langues, parce que les enseignants adeptes de cette approche l'appliquent également à l'enseignement de la grammaire et du lexique. Tout mot et toute nouvelle formule rencontrés en cours de langue passent ainsi par le filtre de la langue de référence ; ce procédé incite les étudiants à rejeter ce qui semble différent de la forme de

¹ Cf. la partie II où il est question de certains étudiants (notamment V) chez qui la traduction linguistique était malheureusement très fortement ancrée.

la langue de référence et à accepter tout ce qui paraît proche de cette langue. Quand une traduction non littérale s'impose, le processus cognitif est plus complexe car il nécessite souvent une restructuration conceptionnelle. A titre d'exemple, prenons les formules comme *il n'y a pas photo* ou *plus de peur que de mal...* pour lesquelles la traduction anglaise nécessite une adaptation. Or il est fréquent que certains étudiants jugent la traduction du sens de ces formules insatisfaisante, bien que la langue anglaise offre des dizaines de tournures parfaitement pertinentes dans une situation donnée. Cette obstination des étudiants à vouloir tout transférer n'est pourtant pas une fatalité. E. Lavault¹ remarque à juste titre le besoin de « revoir la traduction pédagogique à la lumière de la traduction interprétative ». Cet auteur revient sur les préjudices causés par l'enseignement d'une traduction linguistique et déplore que cette formation doive souvent s'accompagner d'un « désapprentissage visant à éliminer les habitudes prises au cours des études de langues »², dans le cas où les étudiants souhaitent poursuivre une formation spécialisée en traduction ou en interprétation.

Nous avons déjà constaté que la traduction linguistique avait échoué dans ces deux objectifs, à savoir l'appropriation de la langue étrangère et l'apprentissage du métier de traducteur. En revanche, la traduction du sens s'inscrivant dans une approche globale peut répondre à ce double besoin. Etant donné les contraintes grandissantes auxquelles doit faire face l'enseignant de langue en termes de groupes trop importants, de diminution du nombre d'heures d'enseignement, etc., l'approche du sens peut en effet bouleverser les conceptions chez les étudiants en langues et ainsi accélérer leur progression. Elle transmet non seulement une compétence linguistique, mais aussi et avant tout une compétence de communication et même des aptitudes dépassant le cadre de la communication en langue étrangère. Finalement, pour ceux chez qui l'enseignement de la traduction du sens a suscité une vocation de traducteur ou d'interprète, la formation spécialisée sera plus aisée, comme le fait remarquer Lavault³, étant donné qu'ils auront déjà appris à communiquer pour de vrai et non pas à traduire les langues comme c'est le cas en règle générale.

¹ Lavault, 1988 : 75

² Ibid. : 74

³ Cf. ci-dessus

10.2 Vers l'enseignement de l'approche interprétative en cours de langue

Bien que la théorie du groupe de l'ESIT ait fait l'objet de quelques critiques¹ sous prétexte qu'elle manque d'une certaine vérification empirique, il n'en reste pas moins que cette théorie du sens a fait ses preuves dans l'enseignement dispensé bien au-delà de cet établissement et aujourd'hui la restitution du sens est généralement considérée comme l'élément clé de toute traduction professionnelle. D'ailleurs, Marianne Lederer destinait son œuvre à avoir « des retombées sur la façon d'enseigner la traduction »². Or, si l'approche linguistique est de moins en moins appliquée à la traduction professionnelle, nombreux, pourtant, sont les enseignants qui l'appliquent toujours pour enseigner la traduction à des étudiants de langues étrangères.

Rares sont les auteurs qui ont déjà reconnu l'énorme potentiel de l'enseignement de l'approche interprétative de la traduction en cours de langue. Parmi ces auteurs en faveur d'une généralisation de cette « traduction interprétative », on trouve E. Lavault déjà cité³. Ressentant le besoin de faire entrer la traduction interprétative dans les cours de langue, elle propose dans *Traduction & didactique*⁴ des exercices et des jeux de rôle fort intéressants pour attirer l'attention des étudiants sur l'importance de la situation d'énonciation qui conditionne la traduction. Ailleurs⁵, Lavault plaide en faveur d'un enseignement de la traduction interprétative en milieu scolaire, particulièrement dans les cours d'anglais en France. Nous pouvons seulement déplorer que son approche de la traduction n'ait pas fait école au sein du système éducatif en France et ailleurs.

Une autre tenante de cette théorie, à savoir K. Déjean le Féal que nous avons également citée⁶ ci-dessus, s'exprimait déjà depuis une vingtaine d'années en faveur d'un enseignement de la traduction professionnelle, y compris en cours de langue⁷. Selon elle, le seul moyen d'introduire un tel enseignement à grande échelle serait de former les

¹ Cf. Gile, 1995

² Lederer, 1994 : 10

³ Cf. chapitres 2.2, 3 et 10.1 ci-dessus

⁴ Lavault, 1988 : 67-75 ; Lavault, 1988a : 77-87, édité par D. Laporte

⁵ Lavault, 1985

⁶ Cf. chapitre 3

⁷ Déjean Le Féal, 1987 : 107-112

enseignants à la traduction professionnelle, ambition que nous estimons toutefois peu envisageable. Une telle formation des professeurs de langues semble en effet peu réaliste, comme le laisse entendre le fait qu'elle ne soit pas généralisée. Elle est sans doute encore moins envisageable dans notre situation pédagogique en Afrique du Sud. Premièrement, la traduction professionnelle digne de ce nom requiert une formation bien trop spécialisée et soutenue, ce qui n'est hélas pas à la portée de n'importe quel enseignant de langue. Deuxièmement, nous ne manquons pas de professeurs traducteurs dans ce pays qui est le nôtre (combien ne s'improvisent pas déjà traducteur ou interprète ici ?). En revanche, il serait beaucoup plus utile et réalisable de viser une généralisation de l'approche globale de la traduction professionnelle. Au lieu de proposer une formation professionnalisante, il convient d'initier les pédagogues à l'approche du sens et ce par le biais des exercices oraux fortement contextualisés. C'est précisément une formation de ce type que nous souhaitons proposer aux enseignants volontaires. Etant donné le succès que la traduction à vue a connu auprès des étudiants, nous envisageons d'employer cette même technique, comme nous l'expliquerons au chapitre 24.

Tout comme les auteurs Déjean le Féal et Lavault précitées, nous nous distancions de toute analyse comparative lors de l'enseignement de la traduction aux étudiants que nous encadrons. Certes ces derniers sont encore en train d'acquérir la langue étrangère et ils ne peuvent pas aspirer à un niveau professionnel à court terme, mais une attention excessive à la forme de la langue ne favorise ni le développement d'une compétence de traduction ni celui d'une compétence de communication. Au contraire, le bien-fondé d'une approche du sens la destine aussi bien à l'enseignement de la traduction professionnelle et à l'interprétation qu'à l'enseignement de la traduction en cours de langue et l'enseignement de la langue sans exercices de traduction. C'est bien de cette approche dont nous avons fait bénéficier nos étudiants dans le cadre de cette étude en leur enseignant la traduction à vue, non pas comme une fin en soi, c'est-à-dire dans l'optique de faire d'eux des interprètes et des traducteurs, mais avant tout comme un moyen de perfectionner leur compétence communicative.

Nous estimons qu'à partir d'un niveau A2¹, il est indispensable d'inculquer l'approche d'une traduction du sens en cours de langue. Néanmoins, à partir d'un niveau plus élémentaire encore, les étudiants devront être sensibilisés à une telle approche, même s'il n'est pas envisageable d'enseigner la traduction d'une manière explicite aux débutants. L'aperçu d'une conception intelligente de la traduction, quoique mentale, leur fournira les moyens de traduire pour eux-mêmes une fois qu'ils auront appris qu'aucune langue ne peut être transposée vers une autre. Nous avons l'intime conviction que toute conception linguistique de la traduction fait obstacle à l'apprentissage d'une langue étrangère chez certains étudiants et le limite chez d'autres. En revanche, le fait de déclencher dès un niveau élémentaire chez les étudiants la prise de conscience du caractère dynamique de la langue, peut non seulement accélérer leur apprentissage, mais également leur apporter un savoir-faire qui leur sera utile pour l'avenir.

10.3 Approche transdisciplinaire

Comme nous l'avons indiqué précédemment, la traduction à vue s'offrait à nous comme la technique issue de la formation des interprètes la plus abordable et la plus rentable à introduire en cours de FLE. En appliquant une approche interprétative, l'appropriation de cette technique en cours de langue peut accélérer considérablement les progrès des étudiants. Or, la communication du sens n'est sûrement pas l'apanage de l'interprète ou du traducteur. Notre démarche consistait précisément à puiser dans les apports de différents courants de pensée au sein des sciences humaines pour formuler une approche globale et pluridisciplinaire.

C'est avec la plus grande précaution que nous interprétons l'affirmation de L. Truffaut lorsqu'il constate qu'il ne faut pas confondre linguistique (qui, selon lui, relèverait de la science du langage) et traduction (qui appartiendrait à la science de la communication interculturelle)². Si nous avons également opposé ces deux conceptions de la langue pour

¹ Plus de 100 heures de français selon le CECR, *Conseil de l'Europe* (2001)

² Truffaut, 1997 : 15

distinguer une traduction excessivement formelle de celle qui se veut pragmatique, notre conception post-structuraliste de la linguistique n'exclut pas pour autant l'interaction langagière et ne néglige pas les contextes référentiel et énonciatif.

D'ailleurs, nous remarquons que ce n'est pas un hasard si la théorie interprétative¹ de la traduction s'est développée dans le contexte d'une remise en question de la méthode structuraliste dans la didactique du FLE. Ces deux disciplines semblent concourir au rejet d'une perception formelle de la langue au profit d'une approche centrée sur le fond, c'est-à-dire le sens. A la même époque, dans les sciences du langage, la branche de la linguistique textuelle s'est forgée une place, notamment grâce à la contribution de E. Coseriu², H. Rück³, H. Weinrich⁴ et plus récemment J.-M. Adam⁵, bien que ce domaine reste encore relativement peu exploité. Les apports de la pragmatique durant ces dernières décennies ajoutent également une dimension interactive à la linguistique moderne, de même que la sociolinguistique fournit le cadre pour une approche interculturelle. Citons enfin l'autre sous-domaine des sciences du langage, et non le moindre : la didactique des langues, qui se veut décidément communicative. Il est incontestable que la contribution réelle de tous ces courants linguistiques confère enfin aujourd'hui aux sciences du langage le statut de sciences de la communication.

Une traduction post-structuraliste est donc obligatoirement une traduction communicative qui permet à la traductologie, science de la traduction et de l'interprétation, de se situer à la pointe des travaux réalisés dans les sciences du langage. Nous constatons donc qu'un cheminement généralisé vers une approche communicative, voire dialogique, s'opère dans les sciences du langage. Si E. Coseriu constate que l'objet de la traduction est bien le texte, c'est que dans sa conception du langage, le sens se situe également au niveau

¹ Nous avons déjà expliqué que nous préférons le terme *approche interprétative* ou *approche du sens*. Comme nous tenons également à appliquer cette conception par la suite à l'enseignement de la linguistique, le terme *approche textuelle* s'imposera sans doute dans ce contexte.

² Coseriu, 1980 : Dans l'ouvrage intitulé *Textlinguistik*, cet auteur a délimité 3 « niveaux linguistiques » dont le troisième concerne le niveau du texte, qu'il définit comme *l'acte de parole ou une structure d'actes de paroles, énoncés par un locuteur particulier dans une situation particulière, dont la forme peut bien évidemment être orale ou écrite* (Traduction J van Dyk).

³ Rück, 1980

⁴ Weinrich, 1989

⁵ Adam, 1999 et 2005

textuel, c'est-à-dire au niveau du discours¹. Nous trouvons chez V. Susana ce paragraphe qui selon nous illustre fort bien la conception textuelle de la linguistique et de toute communication que nous partageons :

Le texte n'est pas un fragment linguistique, il est une unité de sens dans sa totalité : on ne signifie que via le texte ; l'interrogation s'y détermine et s'y accomplit le plus pleinement. On comprend le lien entre communication du sens et textualité, lorsque l'on examine l'organisation des trois axes de la signification. En principe, l'axe linéaire de la langue (syntaxique), l'axe référentiel (sémantique) et l'axe de la communicabilité (pragmatique) sont unifiés dans le texte par un critère. Le texte est unifié s'il adopte un même procès de thématisation où ce à quoi il se réfère est mis en débat.²

Si une traduction qui s'inspire de la linguistique structurale, transformationnelle, descriptive, voire contrastive, s'avère insuffisante, la traduction a tout à gagner en s'inspirant d'une telle approche textuelle de la linguistique. De la même manière que l'apprentissage privilégié de la grammaire doit être celui d'une grammaire textuelle qui ne se fait pas au niveau des mots ou des phrases, mais au niveau du texte, la traduction d'une langue ne doit se faire ni au niveau des mots ni au niveau des phrases, mais directement au niveau textuel. Il n'existe aucun doute chez K. Reiss et H.J. Vermeer à ce sujet et ils affirment que l'unité minimale de la traduction est bien le texte ; les mots ne constituent que des éléments textuels³. Rappelons aussi avec ces auteurs que la traduction se préoccupe du sens (*der Sinn*) ou du vouloir dire (*das Gemeinte*) qui est toujours textuel (ils parlent alors de *Textsinn-in Situation*), contrairement à la signification (*die Bedeutung*) qui, elle, ne concerne que des correspondances mot à mot hors contexte⁴.

S. Campbell⁵ exprime d'ailleurs la nécessité de développer une « compétence textuelle » (« *au-delà du niveau de la phrase* »⁶) chez des étudiants qui traduisent vers la langue

¹ Cf. son œuvre dédiée à ce sujet de la linguistique textuelle (Coseriu, 1980)

² Susana, 2002

³ Reiss & Vermeer, 1984 : 30 : « *Die primäre Translationseinheit ist der Text. Wörter interessieren den Translator nur als Textelemente.* »

⁴ Ibid. : 58 : « *Damit ist Translation nicht nur an Bedeutung, sondern an Sinn/Gemeintes, also an Textsinn-in-Situation, gebunden.* »

⁵ Campbell, 1998 : 56-71

⁶ Ibid. : 60 (traduction J van Dyk)

seconde, leur permettant de traduire de « manière authentique d'un point de vue stylistique »¹. C. Nord argumente également en faveur d'une approche basée sur une « analyse textuelle ». L'éventail des compétences qu'elle souhaite développer en cours de traduction (compétence en réception et analyse de textes, compétence de recherche, compétence de transfert, compétence en production de texte, compétence en évaluation de la qualité de la traduction, compétences linguistique et culturelle pour les langues source et cible)² montre sans ambiguïté à quel point cette approche de la traduction est éloignée d'une approche traditionnelle purement linguistique.

La compétence textuelle apparentée à la *compétence discursive* se trouverait donc incluse dans une compétence pragmatique au côté des compétences stratégique, sociolinguistique et bien sûr linguistique, réunies sous le terme de « compétence communicative ». J. Delisle³ parle également d'une « compétence encyclopédique », d'une « compétence de compréhension » et d'une « compétence de réexpression », qui sont toutes des aptitudes essentielles dans la traduction.

Notons que les compétences citées sont celles qui ressortent en premier lieu pour les besoins de la traduction, et elles sont loin d'être les seules. D'une manière générale, nous constatons une très grande souplesse chez les auteurs quant au nombre et à la délimitation de ces compétences⁴, que ce soit dans la didactique ou la traduction. Toutefois, nous ne souhaitons pas proposer un inventaire plus rigoureux ou un classement exhaustif des compétences. S'il y a une conclusion à tirer de cette profusion d'analyses des compétences, elle serait la suivante : ces compétences ne sont pas juxtaposées, au contraire, elles contribuent (au même titre que les aptitudes, les habilités et les stratégies) à ce qui constitue une compétence englobante, appelée compétence de communication, que l'on peut définir comme « une liste ouverte de (sous) compétences »⁵. Nous

¹ Ibid. : 56

² Nord, 1992 : 47 (traduction libre, J van Dyk)

³ Delisle, 1984 : 235-236

⁴ A titre d'exemple, le CECR en cite trois principales, qu'il définit comme compétences « à communiquer langagièrement », (Conseil de l'Europe, 2001 : 86-101) à savoir des compétences linguistique, sociolinguistique et pragmatique, chacune comprenant plusieurs sous-composantes. Van Ek (citée par Little, 1998 : 158) en dénombre six et Narcy (1990) propose un schéma très détaillé.

⁵ Cf. cours de Didactique de D. Abry et J.-E. Le Bray

aimerions évoquer aussi une certaine compétence plurilingue que nous citerons à plusieurs reprises dans cette étude. Comme n'importe quelle approche de la traduction soucieuse d'inclure la composante pragmatique et consciente qu'un nombre infini de facteurs entre en jeu lors de toute communication, l'approche communicative en didactique des langues doit tenir compte de cette ressource. Cette compétence plurilingue devient ainsi un pilier central de l'approche de communication globale, en particulier dans notre contexte sud-africain.

Dans la conversation dialogique de tous les jours où l'échange entre le locuteur et le co-locuteur nécessite un va-et-vient constant entre compréhension et création, les étudiants exercent aussi, outre cette compétence plurilingue, leur compétence pragmatique et toutes les autres compétences. Nous avons longuement argumenté sur le fait que le développement d'une compétence pragmatique chez les étudiants serait facilité par les exercices de traduction interprétative en cours de langue. L'intérêt de la communication n'étant pas de dire des banalités, la compétence pragmatique, associant à notre sens la compétence discursive et référentielle, tient compte de la capacité à puiser le sens dans le contexte référentiel extralinguistique et syntaxique, ce qui nous permet de traiter ces informations reçues et d'y réagir.

Si la pragmatique a permis d'introduire la situation de communication dans la linguistique, elle permet aux étudiants en cours de FLE d'acquérir les aptitudes nécessaires pour communiquer dans des situations dialogiques normales. En outre, comme nous l'avons démontré dans le chapitre précédent, la prise en compte de cet aspect pragmatique en traduction constitue une condition *sine qua non* de la véritable traduction du sens. Ces disciplines voisines, à savoir la linguistique, la didactique des langues et la traduction, semblent donc se détourner toutes d'une conception linéaire, structurale et linguistique de leur matière, pour adopter une approche pragmatique soucieuse de respecter la textualité, voire la contextualité et la situation d'énonciation pour cerner le véritable message du texte.

En résumé, nous pouvons formuler la conclusion suivante sur cette évolution généralisée

qui s'opère depuis quelques décennies dans ces courants : au fond, toutes ces disciplines charnières ont comme finalité la communication du sens dans une situation réelle de communication, peu importe si on l'apprend en cours de langue ou en cours de traduction. La didactique des langues aura donc tout à gagner en appliquant une approche axée sur le sens directement à l'enseignement de la traduction en cours de FLE, ainsi qu'à l'enseignement de la grammaire textuelle. A travers la traduction à vue, les apprenants peuvent tirer profit de cette approche globale qui leur permet en même temps de modifier leur perception de la langue étrangère et d'acquérir les compétences nécessaires pour entrer en dialogue en langue étrangère. Ainsi, grâce à une approche interprétative de la traduction, nous souscrivons donc à la fois à une approche dialogique, interactive, pragmatique et textuelle de la linguistique, de la didactique des langues et de la communication.

10.4 Approche globale de la traduction

Après avoir rejeté toute approche linguistique comme méthode de traduction et proposé une approche interprétative qui se veut également fonctionnelle, communicative, pragmatique, textuelle, dialogique, etc., il est temps d'adopter une conception globale unique, valable pour toute forme de traduction, qu'elle soit spécialisée, littéraire ou pratiquée à des fins pédagogiques. En effet, seule une approche globale permet de rendre compte de tous les éléments qui entourent l'acte traduisant et il appartient au traducteur de varier son style et de privilégier certaines stratégies de traduction en fonction de tous ces paramètres dont il doit tenir compte pour être fidèle à son art. Selon E. Nida¹, il y a trois facteurs qui déterminent les décisions du traducteur :

Premièrement, la nature du message et le genre du texte imposent une certaine manière de traduire. Qu'il s'agisse de la traduction d'un poème, d'un mode d'emploi ou encore d'un discours officiel, il faut non seulement recourir à des stratégies différentes, mais aussi très souvent mobiliser des traducteurs différents et formés pour un certain genre de traduction.

¹ Nida, 1964 dans Venuti, 2004 : 154

Deuxièmement, le traducteur peut privilégier l'intention de l'auteur ou de l'orateur, ou finalement choisir de considérer le public et la langue cibles comme déterminants. Cependant, le fait de donner la priorité à tel ou tel facteur ne signifie pas que le traducteur ignore l'existence des autres facteurs. Au contraire, c'est grâce à sa compétence pragmatique et à la prise en compte de tous les paramètres qu'il parvient à faire des choix intelligents pour servir au mieux sa vocation.

Toutefois, et indépendamment de tous ces paramètres, il a toujours recours à la même approche professionnelle, quels que soient la nature de son texte, le facteur auquel il souhaite donner la priorité, la stratégie à laquelle il a recours, ou encore son choix de privilégier la simple communication ou de préférer interpréter son message pour une raison donnée. Si chaque texte et chaque situation d'énonciation imposent une façon particulière d'aborder la traduction, il ne s'agit pas pour autant de définir au préalable une méthode de traduction à appliquer au cas par cas. Nous avancerons même l'idée selon laquelle le concept d'une méthode de traduction n'a plus droit de cité. A partir du moment où nous acceptons de reconnaître que la traduction de qualité ne se situe pas au niveau de la langue (niveau auquel s'opère les fameux *procédés* de traduction identifiés par Vinay et Darbelnet¹), nous abandonnons toute réflexion restrictive sur la traduction. De même que nous ne saurions souscrire qu'à une seule philosophie du langage, nous ne pourrions qu'appliquer une approche globale de la traduction à tout acte traductif. Cependant, le traducteur adopte une certaine stratégie pour répondre à telle ou telle contrainte et pour atteindre tel ou tel objectif, grâce à la prise en considération de l'ensemble des différents facteurs. Une approche de la traduction n'aurait donc de sens que dans la pratique. Ainsi, aucune méthode linguistique, comparative ou descriptive hors contexte ne saurait être légitime et une approche globale applicable à toute situation de traduction et de communication interculturelle s'impose.

Prenons à titre d'exemples trois situations de traduction différentes. Premièrement, l'interprète qui traduit un discours officiel a toutes les chances de rencontrer un texte soigneusement préparé au style relativement soutenu. L'orateur pèserait sans doute

¹ Vinay & Darbelnet, 1958

chaque mot pour émouvoir son public au mieux, voire le rallier à sa cause. Le traducteur prend donc acte de tous ces aspects. Il peut prêter une attention particulière à la forme, pour respecter celle de son orateur, sans pour autant négliger la fidélité au contenu et tout en opérant des choix en fonction de son auditoire et de la langue et la culture ciblées. Dans le cas d'une interprétation comme celle du fameux discours tenu par Dominique de Villepin devant le Conseil de sécurité de l'ONU en qualité de ministre des Affaires étrangères pour défendre l'opposition de la France à la guerre en Iraq, le traducteur a tout intérêt à rendre le message d'une manière convaincante, en mettant en valeur le style et toutes les subtilités caractérisant le discours d'un tel haut responsable. L'immense responsabilité qui pèse sur les épaules du traducteur a été démontrée récemment lorsque les médias ont relayé l'interprétation fautive des propos du leader du Hamas et premier ministre palestinien en fonction selon lesquels il reconnaissait l'Etat d'Israël...

Un texte d'un autre genre requiert une tactique différente. La traduction d'un mode d'emploi serait abordée d'une toute autre manière. Dans ce cas, l'auteur s'efface et le style doit avant tout être clair et dépourvu de toute ambiguïté pour expliquer, par exemple, à un lecteur comment il doit utiliser la perceuse qu'il vient d'acheter sans se blesser et sans la retourner au vendeur, ce qui représente une lourde responsabilité tout de même...

Prenons comme dernier exemple la traduction d'une chanson, qui est sans doute le genre de texte le plus fastidieux à traduire, étant donné la contrainte du rythme et l'authenticité et les images évoquées dans le texte source. Par conséquent, le traducteur peut se trouver dans l'obligation de prendre certaines libertés avec le contenu, car la prosodie, le style et évidemment la forme de la langue cible sont tellement différents, sans parler du champ de référence du public ciblé.

Suite à ces trois exemples très différents, nous pouvons tout de même identifier un point commun : dans chaque cas, le traducteur interprète tous les paramètres (linguistiques, extralinguistiques et pragmatiques) de manière intelligente afin de saisir d'abord le

message dans sa globalité (notre conception de la déverbalisation¹) et de donner ensuite la priorité à tel ou tel aspect en fonction justement du contexte précis et de la finalité de la traduction. Le traducteur ne traduit jamais dans le vide, car le texte source n'existe pas dans le vide. Qu'il traduise pour son propre compte ou non, qu'il ait affaire à un texte de type pragmatique² ou littéraire, le texte s'inscrit toujours dans un contexte bien précis. Pour des textes pragmatiques, comme c'est le cas pour le mode d'emploi ou le discours politique, le contexte est en principe facilement identifiable, ce qui n'est pas toujours le cas pour les textes littéraires. Cependant, même si la littérature est d'ordre fictif, elle renferme également un contexte situationnel et culturel, voire plusieurs contextes. Il n'en reste pas moins qu'un traducteur doit être capable d'adapter un texte au contexte et à la culture cibles, en fonction du genre et de la finalité du texte.

M. Snell-Hornby³ nous propose quelques hypothèses relatives aux différentes stratégies de traduction qui s'imposent pour des genres de textes différents. Or, le traducteur ne décide pas *à priori* et une fois pour toutes de traduire de telle ou telle manière ou d'avoir recours à tel ou tel *procédé de traduction*, l'adaptation se fait automatiquement s'il déverbalise correctement. Selon cet auteur, les textes spécialisés ne renferment qu'une seule situation, ce qui facilite l'identification de la fonction de la traduction. En revanche, la fonction et la situation d'un texte littéraire dépendent davantage de l'interprétation du lecteur. Cependant, comme le précise toujours Snell-Hornby, plus le genre est littéraire, plus le texte source prend de l'importance et mérite d'être considéré « comme une œuvre d'art »⁴ qui se sert de la langue comme moyen d'expression. C'est donc en toute connaissance de cause que le traducteur opère ses choix et décide de rester plus ou moins fidèle au fond ou à la forme afin de servir son art le mieux possible.

Si la déverbalisation est omniprésente dans chacun des trois exemples cités ci-dessus, nous pouvons également constater qu'une opération est absente de la démarche traduisante dans ces trois situations de traduction : une analyse formelle. Le traducteur ne

¹ Cf. chapitre 7

² C'est-à-dire non littéraire ou de genre spécialisé, par exemple la traduction technique, scientifique, juridique...

³ Snell-Hornby, 1988 : 115

⁴ Ibid.

tente en aucun cas de déchiffrer un soi-disant code ou choisit au préalable de privilégier par exemple une modulation, un emprunt, etc., pour traduire. Ce choix se fait intuitivement au moment de la déverbalisation, si le traducteur souhaite parvenir à la fidélité globale qui est à la fois fidélité au sens du message, à l'auteur et au but recherché par ce dernier ou son commanditaire en fonction du texte et du contexte référentiel et pragmatique. En effet, c'est ce sens déverbalisé, sens que Coseriu situe à juste titre au niveau du discours, du texte¹, que le traducteur doit appréhender dans toute situation de traduction. Cette approche se situe dans la droite ligne de l'analyse qui en est faite par C. Laplace². L'objet de la traduction est bien ce sens déverbalisé, défini ainsi par cet auteur :

[...] un sens qui tient compte de la situation, du contexte, qui est interprétation du discours, en le mettant en relation avec des connaissances qui sont pertinentes en fonction du sujet traité. Ce sens ne se constitue pas d'une pièce, il se développe dans une constante interaction de ce que l'on est en train de comprendre avec ce qui l'a été précédemment, c'est un processus fondamentalement dynamique.³

Ainsi, bien que l'approche de la langue et de la traduction soit globale, le sens issu de ce *processus dynamique* ne peut être qu'unique, valable pour une seule situation de communication ou de traduction. A partir du moment où nous reconnaissons l'existence de ce sens légitime unique, il est incontestable que chaque situation de traduction exige une traduction qui soit valable uniquement pour cette situation et cette finalité données, ce qui n'exclut pas pour autant la validité d'autres possibilités de traduction exprimant la même idée. Toujours est-il que l'approche de la traduction est indépendante de ces facteurs, en somme elle est universelle.

Selon la situation et la fonction visées, le traducteur peut néanmoins choisir de traduire d'une manière plus ou moins instrumentalisée (l'accent est mis sur la fonction communicative) ou au contraire de façon plus herméneutique (avec une conception plus interprétative du texte). Si la communication prime lors de la traduction du mode

¹ Coseriu, 1997 : 22 (cet auteur utilise également ces termes indifféremment)

² Laplace, 1994 : 97-177

³ Laplace, 1994 : 166

d'emploi, la valeur artistique, serait décisive pour la traduction de la chanson. Il n'est pourtant pas question de déterminer *à priori* quelconque *méthode* qu'il faut appliquer, puisque, comme nous l'avons vu précédemment, aucun *procédé* de traduction ne peut rendre compte du sens déverbalisé. Citons de nouveau Laplace à ce propos :

Le traducteur qui travaille correctement, c'est-à-dire en déverbalisant et en reverbalsant, n'a en général pas besoin de recourir à des techniques particulières pour faire passer le sens. Le sens est objet d'interprétation, il est ce que construit le sujet par sa propre activité à partir de ce qui est explicitement exprimé.¹

Voilà pourquoi il faut traduire de manière intelligente et réfléchie et ne jamais en substituant mécaniquement un élément hors contexte à un autre. Cette approche de la traduction intelligente est pourtant toujours identique, indépendamment de tout facteur extérieur qui gouverne les choix du traducteur ; ce n'est qu'à partir des solutions de traduction que l'on peut juger si une traduction est plus ou moins adaptée ou proche du texte.

En effet, seule une approche aussi cohérente et globale permet à la traduction de servir la communication interculturelle, quels que soient son but et sa forme, qu'elle soit de nature fonctionnelle, esthétique, ou autre. Et cette même approche appliquée à toute traduction professionnelle – littéraire et pragmatique, orale et écrite – est précisément la seule valable pour la traduction, également pour la traduction en cours de langue. Elle doit toujours se pratiquer en contexte dans le respect de tous les paramètres pour éviter un transfert formel. Seule une telle approche globale et complète permettra aux étudiants de parfaire leur expression en langue étrangère dans une situation réelle de la communication, et ce en mettant à profit tous leurs moyens linguistiques et autres. Cette approche globale appliquée en cours de langue constitue donc la définition même de la traduction au service de la communication interculturelle.

¹ Ibid. : 171

*

Nous venons de passer en revue les principales conceptions de la traduction, aussi bien en institution spécialisée qu'en didactique des langues étrangères. Dans aucune de ces deux structures, une traduction linguistique ou contrastive n'a su livrer des résultats satisfaisants ; la traduction interprétative, elle, sait répondre à ce double défi. Grâce à cette approche, la traduction est donc réhabilitée et occupe désormais une place privilégiée en cours de langue où elle offre de nombreux avantages que nous approfondirons dans les prochains chapitres. Nous avons également vu que cette approche interprétative de la traduction s'inscrivait dans l'approche globale retenue que nous appliquons à des domaines divers en cours de FLE. Appelée tantôt approche du sens, approche communicative, approche pragmatique ou approche textuelle selon le domaine d'application, elle permet de réunir les autres dimensions nécessaires pour que la traduction et toute communication en cours de FLE deviennent échange dialogique.